

20 **fier**
de recycler !

ADIVALOR[®]

Depuis 20 ans, Agriculteurs, Distributeurs, Industriels...
Tous engagés pour la **VALOR**isation des déchets agricoles



2021
RAPPORT D'ACTIVITÉ



Christophe Grison,
président d'A.D.I.VALOR

SOMMAIRE

- 03 Édito du président
- 04 FOCUS**
- 06 Faits marquants
- 08 20 ans
- 10 Édito du directeur général
- 11 Chiffres clés
- 12 Accords-cadres
- 14 Tri à la source
- 16 Logistique en flux séparés
- 18 Recyclage
- 20 Communication et formation
- 22 Ferme France, Championne du monde
- 23 Départements d'outre-mer
- 24 PROGRAMMES ET DÉVELOPPEMENTS EN COURS**
- EMBALLAGES**
- 26 Bidons et fûts plastiques de produits de protection des plantes (EVPP), de l'élevage laitier (EVPHEL) et d'hygiène de la cave (EVPOH)
- 28 Big-bags
- 30 Sacs papier

- PLASTIQUES**
- 32 Films élevage et maraîchage
- 34 Ficelles plastiques
- 35 Filets balles rondes
- 36 Filets paragrêpe
- 37 Gainés souples d'irrigation
- DÉCHETS DANGEREUX**
- 38 Produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU) et Équipements de protection individuelle chimique usagés (EPI)
- 40 Développements en cours et perspectives
- 42 ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ET RAPPORT DE GESTION**
- 44 Implication de tous
- 46 Actionnaires partenaires
- 47 Gouvernance
- 48 Organisation
- 49 Acronymes
- 50 Metteurs en marché
- 52 Éléments du rapport de gestion
- 53 Compte de résultat
- 54 Opérateurs conventionnés
- 57 Organismes agricoles partenaires
- 58 Entreprises partenaires de l'environnement

ÉDITO

20 ans d'engagement reconnu par les pouvoirs publics

A.D.I.VALOR incarne l'initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole depuis 2001 pour une meilleure gestion des déchets d'activité des exploitations agricoles.

20 ans après la création de cet éco-organisme, les agriculteurs français sont aujourd'hui exemplaires dans la gestion de leurs déchets. Nous pouvons en être fiers : c'est ce que nous avons voulu faire savoir avec l'exposition photos « Recycler c'est dans ma nature », présentée lors du Salon International de l'Agriculture 2022, dit des « retrouvailles ».

C'est aussi ce qu'a salué Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, lors de la célébration des 20 ans d'A.D.I.VALOR, en affirmant : « Nous sommes fiers aujourd'hui de savoir que la Ferme France est exemplaire en Europe, et plus largement dans le monde, en matière de gestion des déchets. »

Avec la promulgation en 2020 de la loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, nos gouvernants veulent que nos activités soient plus économes en ressources, sans perdre de leur compétitivité. Nous partageons cet objectif.

Notre écosystème - associant agriculteurs, distributeurs, industriels de l'agrofourmiture, mais également les entreprises de l'environnement - contribue à la performance environnementale et à la compétitivité de l'agriculture française.

La prorogation de l'accord-cadre conclu fin 2020 avec le ministère de la Transition écologique avait confirmé le bien-fondé d'une approche spécifique pour le secteur agricole. Elle repose en effet sur un engagement volontaire des parties prenantes et responsabilise l'ensemble des acteurs de la filière. Notre contribution au volet agricole de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire (FREC) a été remarquée et saluée à l'occasion de la reconduction de l'accord-cadre signé avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour la période 2022-2024. C'est bien en intensifiant la collaboration avec les services de l'État que nous pourrions être acteurs moteurs du développement de l'économie circulaire et mieux prévenir et gérer les déchets d'activité issus des exploitations agricoles.

Nous resterons cependant attentifs à ce que nos efforts donnent une plus grande valeur ajoutée à nos productions. L'économie circulaire rentre de plain-pied dans les politiques agricoles. Je me réjouis que, dans le cadre du plan stratégique national, qui régira en France les futures aides PAC pour la période 2023-2027, le recyclage des déchets de l'agrofourmiture pourrait être pris en compte pour donner droit aux aides des « éco-régimes ».

Les résultats de collecte et de recyclage que vous découvrirez dans ce rapport font de la filière française une référence reconnue au niveau mondial. Metteurs en marché, industriels ou importateurs, opérateurs de collecte et agriculteurs-recycleurs, entreprises de l'environnement, recycleurs : ensemble, continuons à nous engager dans ce schéma vertueux d'économie circulaire et à le faire savoir !

FOCUS





FAITS MARQUANTS 2021 ET DÉBUT 2022

Janvier 2021

- Signature de la prolongation de l'accord-cadre entre A.D.I.VALOR et le ministère de la Transition écologique
- La filière du plant certifié de pomme de terre s'engage pour le recyclage
- Accord entre Val'hor et A.D.I.VALOR pour configurer la collecte des pots horticoles professionnels

Avril 2021

- A.D.I.VALOR enrichit la programmation de sa chaîne YouTube

Juin 2021

- Collecte record au deuxième trimestre 2021

Juillet 2021

- Pose de la première pierre de RecyOuest à Argentan (61), l'usine de recyclage des filets balles rondes
- Présentation aux metteurs en marché du projet d'éco-modulation des éco-contributions
- Conclusion de l'étude sur la collecte des emballages vides de produits de nutrition animale

Octobre 2021

- A.D.I.VALOR, Healix et Tama s'unissent pour boucler le circuit de recyclage des ficelles agricoles

Décembre 2021

- Nouveau guide de tri pour les arboriculteurs et maraîchers
- Lancement du deuxième appel à projet pour l'amélioration de la performance des collectes

Février 2021

- Conférence de presse : « La filière A.D.I.VALOR trace sa route vers le 100 % recyclé »

Mai 2021

- Lancement du premier appel à projet pour l'amélioration de la performance des collectes
- Première formation en ligne sur la gestion des déchets de l'agrofourniture
- Campagne de sensibilisation sur la valorisation des emballages
- Comité technique de suivi avec les parties prenantes

Septembre 2021

- Dans un contexte sanitaire incertain, A.D.I.VALOR maintient sa participation aux différents salons dédiés à l'élevage et à la viticulture, annulés en 2020
- Déploiement d'A.D.I.VALOR sur les réseaux sociaux Twitter, LinkedIn et Facebook

Novembre 2021

- Le recyclage, nouveau critère pour les éco-régimes de la future PAC ?
- Comité technique de suivi avec les parties prenantes

Janvier - mars 2022

- Célébration des 20 ans d'A.D.I.VALOR au Salon International de l'Agriculture
- « Recycler, c'est dans ma nature » : l'exposition photos événement d'A.D.I.VALOR
- Prolongation de l'accord-cadre entre A.D.I.VALOR et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



20 ANS D'ENGAGEMENT

A.D.I.VALOR célèbre ses 20 ans au Salon International de l'Agriculture (SIA)

Depuis 20 ans, A.D.I.VALOR incarne et fait savoir l'engagement responsable des acteurs du recyclage des emballages et plastiques en agriculture. Pour célébrer le succès de cette initiative volontaire, A.D.I.VALOR a orchestré un dispositif événementiel au Salon International de l'Agriculture du 26 février au 06 mars 2022.

Exposition photos « Recycler, c'est dans ma nature » : 30 portraits pour illustrer l'excellence de la filière

L'exposition photos « Recycler, c'est dans ma nature » a mis en lumière celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour donner une seconde vie à leurs déchets agricoles. Avec le photographe Didier Michalet, l'équipe d'A.D.I.VALOR a sillonné la France afin d'immortaliser les gestes d'acteurs essentiels du recyclage des déchets agricoles. A travers une série de 30 portraits disposés sur des cubes dans

le hall 4 du SIA, l'exposition a valorisé l'engagement des acteurs agricoles qui trient, collectent et recyclent au quotidien et font de cette filière une filière d'excellence. Tous les portraits sont à retrouver sur la page d'accueil du site Internet d'A.D.I.VALOR.

Pour Christophe Grison, son président : « Nous avons voulu rendre hommage à ces acteurs du quotidien avec cette exposition. Ce sont leurs métiers et leurs gestes, si utiles, mais souvent méconnus, que nous avons voulu mettre en lumière. »

Vernissage et conférence de presse : bilan et perspectives d'A.D.I.VALOR

A la veille de l'ouverture du SIA, A.D.I.VALOR a mobilisé 35 participants dont une dizaine de journalistes pour dévoiler en avant-première cette exposition photos. Ce fut également l'occasion de dresser un bilan et d'aborder les perspectives et ambitions de l'éco-organisme entouré d'agriculteurs stars de l'exposition, d'institutionnels, de partenaires et d'actionnaires.

Stand pédagogique : A.D.I.VALOR rencontre le grand public !

Pour la première année, A.D.I.VALOR était représenté au SIA avec un stand de 18 m², situé à l'entrée du hall 4, en résonance avec l'exposition photos. La mise en scène du stand a permis aux visiteurs de comprendre de manière ludique la valorisation des déchets de l'agrofourniture : ficelles, filets, bidons, sacs papier, films plastiques etc. Toute l'équipe d'A.D.I.VALOR s'est relayée pendant 10 jours pour accueillir le grand public, les institutionnels, les médias, les partenaires et les actionnaires. Plus de 1 000 visiteurs ont été directement sensibilisés.

Soirée des 20 ans : une rétrospective sous le signe de l'émotion

En présence de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, 350 amis et partenaires d'A.D.I.VALOR ont pu assister à une rétrospective des faits marquants de ces 20 dernières années. Didier Michalet, photographe de l'exposition photos, a expliqué son travail avec beaucoup d'émotion. Christophe Grison, président, et Pierre de Lépinau, directeur général, ont remercié tous leurs partenaires pour leur engagement et leur soutien sans faille, tout au long de ces années, avec une mention spéciale pour les actionnaires.

À l'occasion de ses 20 ans au Salon International de l'Agriculture, A.D.I.VALOR a souhaité franchir un cap dans sa communication et a pu sensibiliser de nombreuses parties prenantes :

- Société civile : plus de 1 000 visiteurs sur le stand
- Médias : plus de 100 journalistes de la presse généraliste et spécialisée sensibilisés à l'exposition photos et aux 20 ans dont 32 journalistes mobilisés en présentiel
- Amis et partenaires : 350 participants à la soirée.





Pierre de Lépinau,
directeur général d'A.D.I.VALOR

ÉDITO

Engagés collectivement pour atteindre le "100 % collecté, 100 % recyclé"

Depuis 20 ans, A.D.I.VALOR a su unir les efforts et les savoir-faire d'entreprises aussi diverses que les industriels de la chimie et de la plasturgie, les coopératives et négociants agricoles, les entreprises de l'environnement, les usines de recyclage, les fabricants d'emballages.

Depuis 20 ans, les efforts constants de l'ensemble des acteurs de la chaîne, du tri au recyclage, permettent aujourd'hui de s'inscrire dans un schéma performant de collecte et de recyclage :

- 22 types de déchets triés et collectés en flux séparés
- Un taux de collecte moyen de 77 % des emballages et plastiques agricoles
- 90 % des emballages et plastiques agricoles collectés sont recyclés

Avec l'appui de nos actionnaires, nous continuons à agir pour viser le « 100 % collecté, 100 % recyclé » d'ici à 2030.

Pour cela, nous œuvrons au quotidien sur l'ensemble du territoire, y compris l'outre-mer, pour que 100 % des déchets soient correctement triés et collectés grâce à :

- La sensibilisation de l'ensemble des maillons de la chaîne des différentes filières de production agricole
- L'amélioration de la performance des collectes dans les territoires les moins performants
- La mise en place de nouvelles solutions et de nouveaux programmes de collecte pour répondre au mieux aux attentes et contraintes des exploitants agricoles.

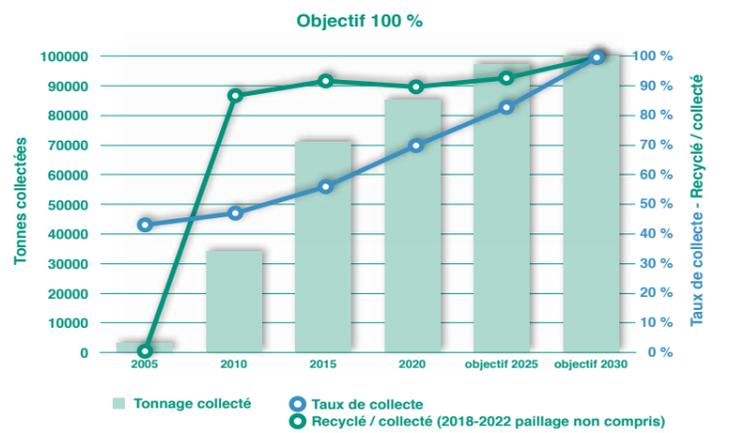
Pour cela, nous soutenons aussi le développement du recyclage pour que 100 % des emballages et plastiques collectés soient recyclés.

Cela se traduit par :

- L'incitation technique et financière à une meilleure éco-conception des produits afin qu'ils soient 100 % recyclables
- Le soutien à la création d'unités de recyclage, à l'aide d'un dispositif d'éco-modulation en préparation. En 2022, deux nouvelles unités de recyclage entrent en production, spécifiquement dédiées au recyclage des plastiques agricoles : RecyOuest (Argentan) en juin et Healix (Maastricht - Pays-Bas) depuis janvier. Le démarrage d'une troisième unité de recyclage est imminent
- L'incitation à augmenter l'incorporation de matières plastiques recyclées dans la composition des emballages et produits plastiques neufs.

Nous pouvons être fiers : la France est aujourd'hui le seul pays d'Europe à disposer d'une organisation aussi rodée et performante dédiée à la gestion de la fin de vie de l'ensemble des déchets issus de l'emploi d'intrants agricoles.

La cohésion de notre collectif a fait notre force ; nous sommes pleinement engagés et déterminés à tenir le cap du " 100 % collecté, 100 % recyclé " !



CHIFFRES CLÉS

Acteurs de la filière



300 000
agriculteurs trieurs



1 300
opérateurs de collecte dont 80 %
de coopératives
et négociants agricoles



350
industriels ou importateurs
contributeurs



23
collaborateurs A.D.I.VALOR



8 500
points de collecte



Collecte performance

22 flux gérés séparément,
de la ferme à l'usine de recyclage

89 000 tonnes
de plastiques et emballages usagés collectés
soit **77 %** des quantités mises en marché

Taux de collecte de **35 % à 95 %**
selon l'ancienneté du programme

Plus de **90 %** des quantités totales
collectées sont recyclées (hors films de paillage)

Plus de **70 %**
des emballages mis en marché sont recyclés

12 300 tonnes
de PPNU et EPIU éliminées depuis 2001

1,2 million de m³ transportés

Plus de **42 000 demandes**
d'enlèvements

Plus de **72 000 tonnes de CO₂**
évitées (soit l'équivalent des émissions de 32 000 véhicules
pendant 1 an)



Signature de l'accord-cadre A.D.I.VALOR - ministère de la Transition écologique



ACCORDS-CADRES

Une filière volontaire et proactive, soutenue par les pouvoirs publics

Depuis 2003, les pouvoirs publics français apportent leur soutien à A.D.I.VALOR et à ses actionnaires, par la signature d'accords-cadres successifs et par un soutien technique et financier, via l'ADEME, lors de la mise en place de nouvelles filières spécifiques.

Prorogation de l'accord-cadre avec le ministère de la Transition écologique

L'article 62 de la loi économie circulaire (loi AGECE) inscrit, depuis début 2020, le caractère spécifique de la filière de gestion des déchets de l'agrofourniture dans le paysage des filières de gestion de déchets, dites à Responsabilité Élargie du Producteur (REP).

Fin 2020, la prorogation de l'accord-cadre avec Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a été conclue. Elle complète l'accord initial de juillet 2016 et intègre les orientations la loi AGECE.

Elle prévoit :

- La mise en place d'ici à 2023 d'une éco-modulation pour soutenir l'amélioration de l'éco-conception des emballages et produits plastiques utilisés en agriculture
- Le soutien à la mise en place de 3 unités de recyclage sur le territoire français, concernant les films agricoles utilisés en maraîchage, les filets utilisés pour le conditionnement des fourrages et les grands récipients vrac (big-bags) utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences

- Des expérimentations de solutions de réemploi ou de substitution en vue de la mise en place d'un indicateur de réemploi et de réutilisation.

Pour Christophe Grison : « Cette prorogation confirme le bien-fondé d'une approche spécifique pour le secteur agricole, qui responsabilise l'ensemble des acteurs de la filière. »



Prorogation de l'accord-cadre avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Christophe Grison, président d'A.D.I.VALOR, ont signé la prolongation de l'accord-cadre de 2018 pour la période 2022-2024 au Salon International de l'Agriculture 2022.

Durant cette période, la coopération entre les services du ministère et A.D.I.VALOR sera renforcée et de nouveaux engagements seront pris, tels que :

- Une meilleure prise en compte du critère de prévention et gestion des déchets de l'agrofourniture dans différents référentiels de certification

- La mise en place, auprès des établissements d'enseignement agricole, de journées de sensibilisation au tri, à la collecte et au recyclage des déchets de l'agrofourniture au niveau interrégional
- Une étude sur la faisabilité de collecter des données sur le réemploi ou la réutilisation des déchets de l'agrofourniture dans le cadre de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA)
- L'encouragement d'innovations et d'actions de développement qui visent à réduire les impacts environnementaux et économiques liés à la gestion des intrants en fin de cycle de vie.

Christophe Grison se réjouit que, dans le cadre du plan stratégique national, qui régira en France les futures aides PAC pour la période 2023-2027, le recyclage des déchets de l'agrofourniture pourrait être pris en compte pour donner droit aux aides des « éco-régimes » : « L'économie circulaire rentre de plain-pied dans les politiques agricoles. Nous resterons attentifs à ce que nos efforts donnent une plus grande valeur ajoutée à nos productions. Les efforts des agriculteurs pour limiter et valoriser au mieux leurs déchets doivent être soutenus par les dispositifs d'aide actuels et futurs. »

Signature de l'accord-cadre, entre A.D.I.VALOR, ses actionnaires et le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation





TRI À LA SOURCE

Tri à la source : la clé du succès de la performance de la collecte et du recyclage

A.D.I.VALOR s'adresse à l'ensemble des filières agricoles de production, y compris celles de l'agriculture biologique : élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture et grandes cultures.

Le périmètre de collecte s'élargit depuis plus de 20 ans pour comprendre maintenant la quasi-totalité des déchets de l'agrofourmiture issus d'une exploitation : plastiques et emballages usagés, équipements de protection individuelle, déchets phytopharmaceutiques, etc.

L'ensemble des programmes de collecte conduit A.D.I.VALOR à intervenir désormais sur la collecte et le traitement de trois grands flux de déchets de l'agrofourmiture :

- Les **emballages vides** (ayant contenu des produits phytopharmaceutiques, des engrais, des semences, des produits d'hygiène et œnologiques)
- Les **plastiques usagés** (films d'élevage et de maraîchage, ficelles, filets balles rondes, filets paragrêle, gaines souples d'irrigation)

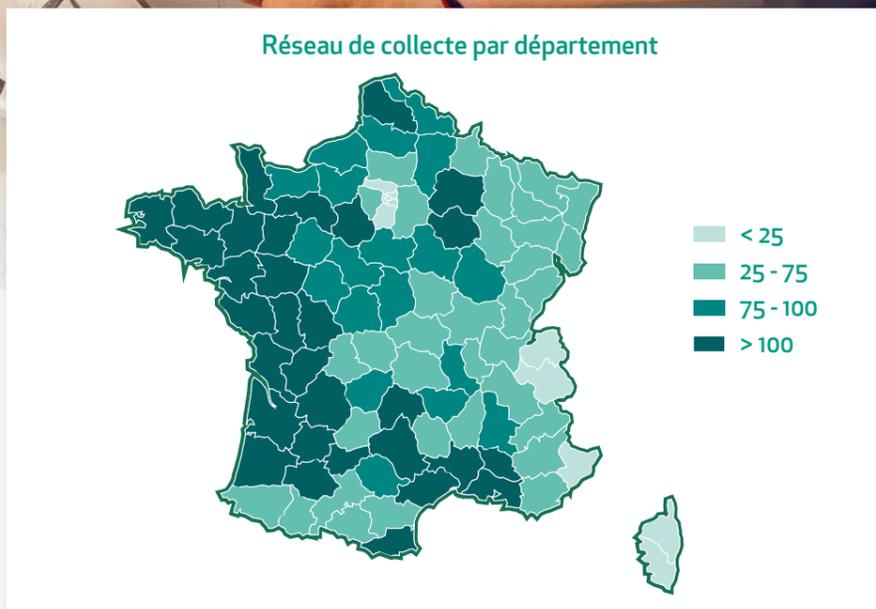
- Les **déchets dangereux** (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables, Equipements de Protection Individuelle usagés, déchets d'effluents phytopharmaceutiques).

300 000 utilisateurs professionnels, agriculteurs et professionnels des espaces verts, trient à la source, préparent et apportent chaque année leurs plastiques et emballages usagés dans l'un des **8 500 points d'apport** mis à leur disposition par les 1 300 opérateurs de collecte partenaires d'A.D.I.VALOR.

Grâce à la préparation et au tri à la source par les agriculteurs, sur leur exploitation, **22 types de déchets** sont triés, collectés et valorisés séparément. C'est ce qui contribue au succès de la performance de la collecte et du recyclage.



22 types de déchets



Collecte: 22 types de déchets triés, collectés et valorisés

Phytopharmacie	Fertilisants	Semences et plants certifiés	Hygiène et œnologie	Plastiques agricoles	
Bidons et fûts	Bidons et fûts	Big-bags	Bidons et fûts EVPHEL	Films de serre	Ensilage
Sacs et boîtes	Big-bags	Sacs papier	Bidons et fûts EVPOH	Films de semi-forçage	Enrubannage
EPIU	Petits sacs engrais		Bidons et fûts des autres élevages	Ficelles	Paillage clair
PPNU				Filets	Paillage couleur
				Filets paragrêle	Gaines souples d'irrigation

PPNU : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables - EPIU : Équipements de Protection Individuelle Usagés
 EVPHEL : Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier - EVPOH : Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave



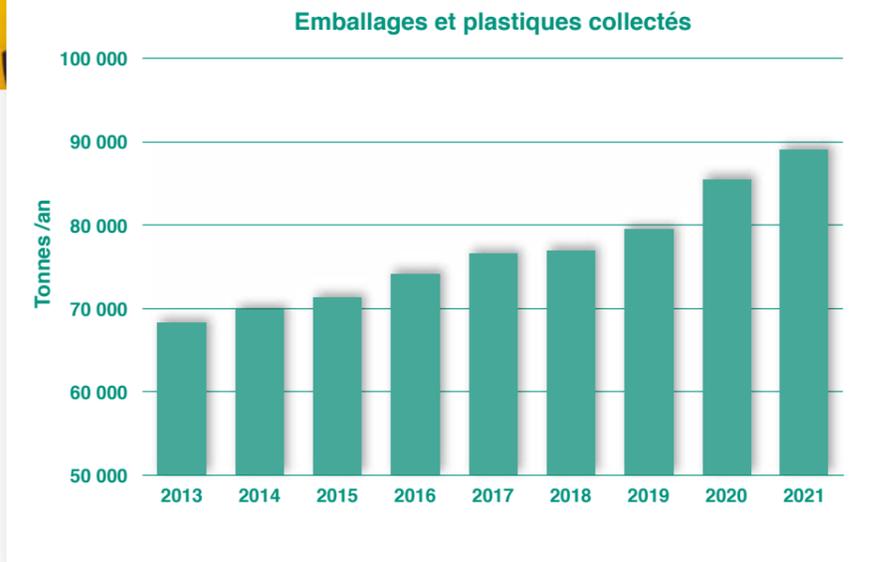
LOGISTIQUE EN FLUX SÉPARÉS

De la préparation à la valorisation : des déchets gérés en flux séparés

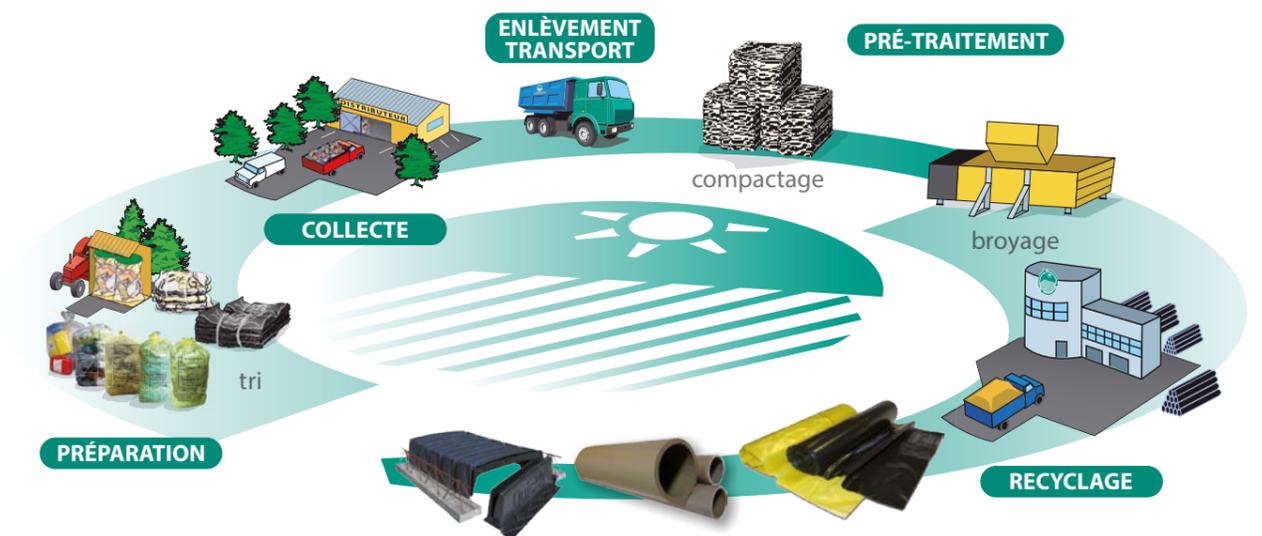
Une fois les déchets triés et préparés, ils sont gérés en flux séparés jusqu'à leur valorisation, clé du succès de la filière. Après regroupement, les déchets sont enlevés par les **110 entreprises de collecte de déchets** référencées par A.D.I.VALOR (liste p. 56). Les déchets collectés sont transportés sur près de 100 plateformes de prétraitement (liste p. 57) à proximité, où ils font l'objet d'un tri complémentaire, d'un compactage (mise en balles) ou d'un broyage. Ils sont ensuite expédiés vers des sites de valorisation (recyclage, valorisation énergétique) ou d'élimination (incinération, stockage), en France ou dans l'Union européenne. Les sites de traitement localisés en France sont privilégiés pour respecter le principe de proximité.

La convention signée entre A.D.I.VALOR et chaque opérateur de collecte garantit l'enlèvement et le traitement des produits en fin de vie dans le respect de la réglementation en vigueur, en privilégiant autant que possible le recyclage des matériaux collectés. **La traçabilité est assurée tout au long de la collecte et de la valorisation des déchets agricoles**, notamment par un usage systématique du bordereau de suivi des déchets, **du point d'enlèvement jusqu'au site final de traitement.**

Plus de **90%*** des quantités collectées sont recyclées
* hors films de paillage



Le recyclage des déchets de l'agrofourrure





RECYCLAGE

Pour des emballages et plastiques agricoles plus circulaires

Vers le recyclage de 100 % des emballages et plastiques agricoles collectés

Grâce à la préparation et au tri à la ferme par les agriculteurs et grâce à la gestion en flux séparés, de la collecte jusqu'à la valorisation, plus de 90 % des **emballages et plastiques agricoles usagés** (hors films de paillage) ont été **recyclés en 2021**. Les matières plastiques recyclées produites sont principalement à base de :

- Polyéthylène basse densité (PEBD) : films et gaines souples d'irrigation
- Polypropylène (PP) : big-bags et ficelles
- Polyéthylène haute densité (PEHD) : bidons, fûts, filets.

Le démarrage en 2022 de l'usine RecyOuest, spécifiquement dédiée au recyclage des filets de conditionnement des fourrages et en 2023 de l'usine PLASTICLEAN, spécialisée dans le recyclage des films de paillage, permettra de disposer de solutions de recyclage pour tous les plastiques collectés.

100 % des emballages et des plastiques agricoles collectés seront donc recyclés d'ici à 2023.

Augmenter les capacités de recyclage sur le territoire français

L'intégralité des emballages et plastiques a été recyclée dans l'Union européenne, dont 57 % en France.

A.D.I.VALOR et ses actionnaires ont engagé un programme ambitieux de création d'unités de recyclage en France pour augmenter et relocaliser des capacités de recyclage sur le territoire national. Ces nouvelles unités concernent :

- Les films de paillage utilisés en maraîchage (en coopération avec le CPA)
- Les filets plastiques utilisés pour le conditionnement des fourrages (en coopération avec le CPA)
- Les grands récipients vrac (big-bags) utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences (en coopération avec SOVEEA)
- Les films agricoles étirables usagés (en coopération avec le CPA).

Ces projets permettront de disposer d'ici à 2023, d'une capacité supplémentaire de recyclage en France de plus de 30 000 tonnes d'emballages et plastiques usagés.

En complément, A.D.I.VALOR et la société HEALIX ont signé fin 2021 un contrat pluriannuel de fourniture de déchets de ficelles agricoles. L'usine de production de matières plastiques recyclées (MPR) est localisée aux Pays-Bas et sera principalement alimentée en ficelles agricoles usagées collectées en France par A.D.I.VALOR. L'unité approvisionnera TAMA, leader mondial sur le marché des ficelles agricoles, qui développe une nouvelle gamme de ficelles incorporant de la matière plastique recyclée.

Éco-conception : améliorer la recyclabilité et incorporer plus de matières recyclées

A.D.I.VALOR sensibilise les industriels à l'évolution des coûts et aux contraintes techniques liées à la gestion de la fin de vie de leurs produits. Une cellule dédiée œuvre à améliorer la recyclabilité des produits.

A.D.I.VALOR travaille en étroite relation avec les recycleurs de matières plastiques et les fabricants de produits de l'agrofourmiture pour favoriser l'incorporation de plastiques recyclés dans les emballages et les plastiques neufs.

Un groupe de travail transversal a été lancé avec ARES, COVADA, CPA, SEPH et SOVEEA dédié à la mise en place d'une **éco-modulation de l'éco-contribution**. Cette éco-modulation vise à favoriser les emballages et plastiques mono matériaux, à limiter la présence de matériaux perturbateurs du recyclage et à inciter à l'incorporation de matière recyclée. Ce dispositif d'incitation financière a été présenté aux industriels en 2021 et devrait être opérationnel en 2023.

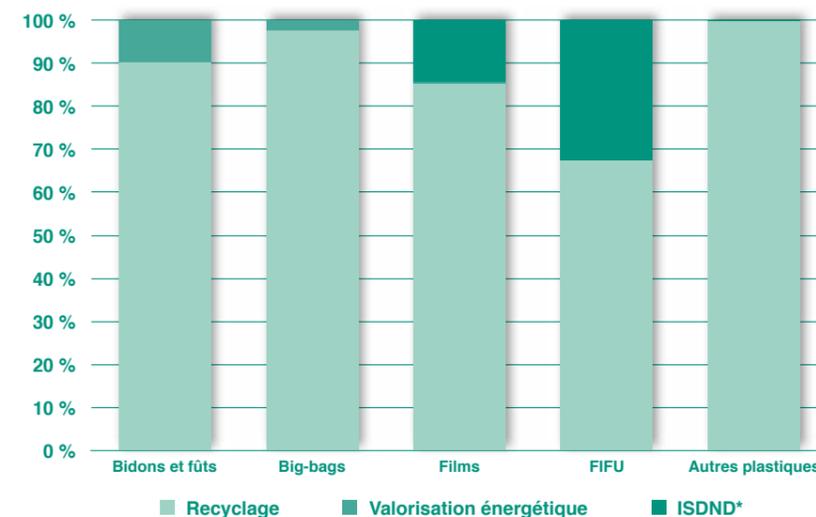
Inciter les fabricants à augmenter l'incorporation de matériaux recyclés dans les nouveaux produits est un des défis majeurs pour A.D.I.VALOR et ses actionnaires : la demande en matière plastique recyclée doit rapidement augmenter pour sécuriser les débouchés des recycleurs et réduire la dépendance des plasturgistes français et européens vis-à-vis des matières vierges dont le prix ne cesse d'augmenter depuis le début de l'année 2021.

A l'échelle internationale, A.D.I.VALOR soutient également l'initiative européenne « Circular Plastic Alliance » qui vise à l'incorporation de **10 millions de tonnes de plastiques recyclés d'ici à 2025**. Un groupe de travail dédié aux plastiques agricoles a été mis en place et est animé par l'association « APE Europe », créée par le CPA.

Il vise à engager un plan d'actions pour augmenter le taux d'utilisation de matières plastiques recyclées par les industriels de la plasticulture.

Ces actions contribuent puissamment à réduire notre consommation de matière première, en cohérence avec les politiques publiques en faveur d'une économie circulaire, plus économe en ressources.

Valorisation par types de déchets



* Voir page 49

Que deviennent les déchets collectés?





COMMUNICATION ET FORMATION

Valoriser le travail de la filière de recyclage

A l'occasion de ses 20 ans, A.D.I.VALOR franchit un cap en matière de communication et valorise à plus grande échelle les efforts de toute la filière de recyclage :

Présence inédite au Salon International de l'Agriculture 2022 pour sensibiliser le grand public

- Pendant toute la durée du Salon, l'exposition photos « Recycler, c'est dans ma nature » a mis en lumière celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour donner une seconde vie à leurs déchets agricoles. A travers une série de 30 portraits, l'exposition a valorisé l'engagement des acteurs agricoles qui trient, collectent et recyclent au quotidien et font de cette filière une filière d'excellence
- En miroir de l'exposition photos, A.D.I.VALOR a accueilli sur son stand à l'entrée du hall 4, de très nombreux visiteurs : étudiants, grand public, institutionnels, politiques et médias
- A.D.I.VALOR a par ailleurs fourni plus de 14 000 sacs-poubelles marqués "Bravo les agriculteurs", visibles de tous les visiteurs du Salon ainsi que 3 bancs fabriqués à partir de plastiques agricoles recyclés, pour le repos des visiteurs.

Relations presse

A.D.I.VALOR maintient un lien avec la presse agricole spécialisée et grand public toute l'année. Parmi les actions :

- Organisation d'un voyage de presse terrain en février 2022 dans le Maine-et-Loire (49) pour faire découvrir aux médias le recyclage des plastiques agricoles

usagés, de l'exploitation jusqu'au site de recyclage. 14 journalistes mobilisés avec 25 retombées presse

- Organisation d'une conférence de presse à l'occasion du vernissage de l'exposition photos au SIA. 9 journalistes mobilisés avec 22 retombées presse
- Rencontres sur le stand et organisation d'interviews. Au total, 35 journalistes ont été mobilisés autour des 20 ans, toutes actions confondues.

Réseaux sociaux

Depuis septembre 2021, A.D.I.VALOR déploie une stratégie réseaux sociaux sur Facebook, LinkedIn et Twitter. Cette présence a pour objectif de contribuer à valoriser l'engagement et de soutenir les partenaires de l'écosystème d'A.D.I.VALOR : agriculteurs, distributeurs, industriels et autres parties prenantes alliées (administrations, instituts techniques, enseignants, élus, ...). C'est aussi l'occasion de renforcer la présence d'A.D.I.VALOR en tant que structure experte de référence sur les questions de recyclage plastique et d'économie circulaire en agriculture.

Campagnes de sensibilisation sur le tri et le recyclage

Pour continuer à améliorer les performances de collecte et de recyclage, A.D.I.VALOR sensibilise et accompagne l'ensemble des acteurs. Elle met en place des outils et des actions de formation et de sensibilisation sur la prévention, le tri et le recyclage, à destination des agriculteurs, des opérateurs de collecte, des conseillers et prescripteurs et des jeunes en formation.

Sensibiliser les futurs agriculteurs au tri de leurs déchets d'activité.

A.D.I.VALOR a initié un projet pilote de sensibilisation des élèves de l'enseignement agricole sur le tri et le recyclage des déchets d'activité agricole intitulé « Moi, je recycle ! ». Avec le soutien d'A.D.I.VALOR, ce sont maintenant plus de 26 parcours pédagogiques qui ont été installés au sein des exploitations agricoles des établissements.

Inciter les agriculteurs à bien gérer leurs déchets sur l'exploitation.

La qualité du tri et de la préparation des différents emballages et plastiques usagés est primordiale pour que leur recyclage soit possible. A l'occasion du SIVAL et du Salon International de l'Agriculture, A.D.I.VALOR est allé à la rencontre des exploitants et partenaires de la filière pour recueillir leurs remarques et besoins, rappeler les consignes de préparation et parler du recyclage.

Formation des personnels de collecte.

Afin d'assurer un contrôle de la qualité des déchets sur les points de collecte, puis tout au long de la chaîne logistique, A.D.I.VALOR a poursuivi la formation des agents de collecte et des personnels de ses sous-traitants (chauffeurs, opérateurs de presse...). En 2021, directement sur site ou à distance 450 agents de collecte et 40 prestataires sous-traitants ont ainsi été formés par A.D.I.VALOR aux consignes de contrôle des déchets.

fier
de recycler!



Des outils pratiques sur les collectes, déployés dans tous les territoires

Informier au mieux les acteurs de la collecte

- De nombreux documents d'information (dépliants, plaquettes, consignes de collecte, etc.) sont régulièrement publiés pour informer les partenaires sur les collectes. Ces documents sont accessibles et expédiés gratuitement aux partenaires, via un catalogue « en ligne ». En 2021, environ 719 expéditions ont ainsi été réalisées auprès d'environ **560 partenaires**, soit près de **270 000 documents** (dépliants, affiches) distribués.

Un service d'outils personnalisés

Les partenaires peuvent obtenir gratuitement et simplement sur Internet des modèles de dépliants, de posters ou de bandeaux internet à ajuster avec les dates de collecte, sites, périmètre, consignes... Ils peuvent également demander la réalisation de documents personnalisés à leur image et à leur mode de collecte. **192 opérateurs ou territoires** ont bénéficié de ce service en 2021, représentant près de **400 maquettes personnalisées**.

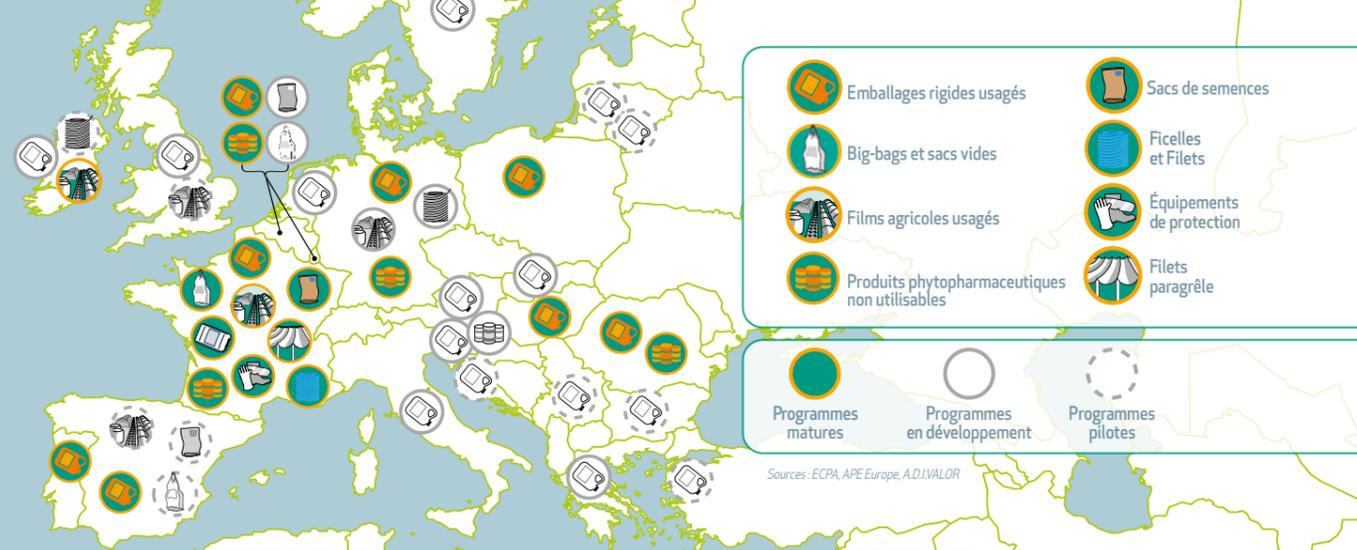
- Des kits de signalétique pour mieux visualiser et organiser les zones de collecte. **Près de 800 panneaux** ont ainsi été diffusés en 2021.

- **Le site Internet**, régulièrement mis à jour, permet de faciliter l'accès aux instructions de tri et aux informations de collecte : version consultable à tout moment sur tous supports, présentation dynamique et ludique des consignes de préparation des déchets et carte interactive pour localiser les points d'apports de déchets sur tout le territoire. En 2021, le site a comptabilisé **93 000 utilisateurs, 148 000 visites uniques et 295 000 pages vues**.

- Des outils en ligne
 - Près de 140 articles ont été diffusés via la newsletter "L'ACTU A.D.I.VALOR", à plus de 15 400 abonnés rendant compte de l'actualité de la filière, de ses contributeurs et de ses partenaires. De nombreux articles sont régulièrement repris dans la presse professionnelle agricole et sur les moteurs de recherche
 - **L'extranet A.D.I.VALOR** est, pour les distributeurs partenaires, une véritable boîte à outils pour préparer, organiser, communiquer et gérer les collectes
 - **Un flash technique** est diffusé tous les mois afin d'informer des évolutions pratiques de la filière.

Expliquer et valoriser la filière auprès du milieu agricole

A.D.I.VALOR a poursuivi et développé ses **campagnes d'information dans la presse** et sur les principaux sites internet agricoles, ce qui a permis de sensibiliser les agriculteurs à la bonne gestion des plastiques et emballages usagés : 7 annonces ont ainsi été diffusées dans 11 supports presse pour un total de plus de 394 000 exemplaires. 22 000 newsletters comportant des bannières ou habillage ont été diffusées. Les bannières et pavés internet ont été vus 1 244 000 fois.



LA FERME FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

La performance de la France est une référence

La France est le seul pays au monde à disposer d'une organisation ayant atteint une performance aussi élevée de collecte pour les principaux déchets d'agrofourniture :

- La France est le seul pays à disposer, via A.D.I.VALOR, d'un éventail aussi large de solutions pour la collecte et la valorisation des emballages, des plastiques usagés et des déchets dangereux issus de l'activité des exploitations agricoles
- En Europe, la France est le seul État membre à avoir mis en place des filières de collecte et de recyclage couvrant l'ensemble des plastiques agricoles. Seules la France, la Belgique, l'Allemagne et la Roumanie disposent également d'un système pérenne de récupération des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
- A l'international, la France est en tête avec la Belgique et le Brésil où plus de 90 % des bidons plastiques vides de produits phytopharmaceutiques sont collectés.

Un savoir-faire partagé au niveau européen

Le savoir-faire de la France en matière de gestion des déchets de l'agrofourniture fait donc référence tant au niveau européen que mondial. En effet, A.D.I.VALOR :

- **Partage et valorise ce savoir-faire avec d'autres pays membres de l'Union européenne.** A.D.I.VALOR est membre d'EPRO, association européenne des organismes experts en charge de la gestion de systèmes de collecte et la valorisation des emballages plastiques, regroupant 19 organisations dans 16 pays. Il s'agit d'un forum unique d'échanges et d'études entre les différents membres.
- **Participe aux travaux du groupe de travail "Agriculture" de la Circular Plastics Alliance**, initiative européenne lancée par la Commission Européenne, qui vise à augmenter l'incorporation des matières plastiques recyclées.
- **Soutient les actions de l'association APE Europe**, créée à l'initiative du CPA*, qui vise à soutenir la mise en place d'organisation nationale de collecte pour les plastiques agricoles dans les différents états membres.
- **A participé activement à l'élaboration de la "stratégie européenne de la plasticulture"**, présentée à la Commission Européenne par APE Europe. Elle veut contribuer à être un modèle européen pour la gestion durable de la fin de vie des plastiques agricoles. Elle participe ainsi à la communauté de la plasticulture pour relever les défis environnementaux liés aux plastiques dans l'agriculture.

Pour Bernard Le Moine, président de l'APE Europe et délégué général du CPA*, « *L'objectif 0 plastique dans la nature et 100 % recyclé est une ambition réaliste dans tous les pays européens. Cette feuille stratégique capitalise largement sur les 12 ans d'expérience acquise en France avec A.D.I.VALOR, qui fait aujourd'hui référence en Europe* ».



- **A contribué aux travaux de la FAO**, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui a publié en décembre 2021 un rapport présentant les résultats d'une étude sur l'usage du plastique agricole dans le monde. La FAO appelle à l'action pour un emploi durable du plastique en agriculture et cite la filière A.D.I.VALOR en exemple !

*Le CPA (Comité des Plastiques en Agriculture) est actionnaire d'A.D.I.VALOR

Depuis sa création, A.D.I.VALOR intervient dans les départements d'outre-mer en apportant un soutien financier et une assistance technique (formation, transfert de savoir-faire aux acteurs locaux). Des opérations pilotes ont contribué à préciser les modalités d'organisation de collectes dans les différents départements.

A.D.I.VALOR a réalisé en 2014, à la demande du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, du ministère des Outre-mer, du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME, une **étude préalable à la mise en place de systèmes pérennes de collecte et d'élimination des déchets** issus des exploitations agricoles dans les cinq DOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, La Réunion). Cette étude avait pour objectif de réaliser un **diagnostic complet de la situation** et de **formuler des recommandations** pour mettre en place ces systèmes de collecte dans chaque DOM.

A l'issue de ces travaux, la mise en place d'organisations locales a été privilégiée par les parties prenantes à la Réunion, en Guadeloupe et en Martinique avec la création d'un organisme dédié :

- ECO AGRI à La Réunion en 2017
- AGRIVALOR en Guadeloupe en 2018
- ECODIAM en Martinique en 2020.

A.D.I.VALOR apporte une assistance technique et un soutien financier à ces organisations locales, notamment pour la **gestion des déchets phytopharmaceutiques** et celle des **emballages vides de produits fertilisants**.

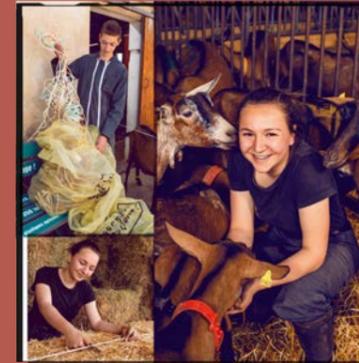
Des actions ponctuelles d'évacuation des déchets de l'agrofourniture sont prévues à Mayotte et en Guyane.

Pour Marc Vaucelle, chargé de mission DOM chez A.D.I.VALOR : « *La mise en place d'organisations locales est le fruit d'un long processus, soutenu par A.D.I.VALOR. Cela doit permettre de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des départements ultramarins et de mobiliser les acteurs locaux pour atteindre rapidement une performance élevée de collecte.* »

Sur le front des plastiques agricoles, le Comité français des Plastiques en Agriculture pilote depuis 2018 le projet **BIODOM** qui vise à mettre au point des **paillages biodégradables pour les cultures en conditions tropicales**. Des essais ont été mis en place sur les cultures de l'ananas, du melon et de la tomate avec le concours des acteurs de la Réunion et de la Guadeloupe et avec l'appui de l'INRAE de Montpellier et de l'INRAE Antilles Guyane.



PROGRAMMES ET DÉVELOPPEMENTS EN COURS



BIDONS ET FÛTS

Produits de protection et de nutrition des plantes

85 % des emballages collectés

Ces emballages ont contenu des produits de protection des plantes (utilisés en culture conventionnelle et en agriculture biologique), des biostimulants ou des fertilisants liquides destinés à protéger et à nourrir les plantes cultivées.

Ce programme a été le premier mis en place lors de la création d'A.D.I.VALOR en 2001, à l'initiative de l'Union de l'Industrie de la Protection des Plantes (UIPP, aujourd'hui Phyteis). Il est aujourd'hui piloté par A.D.I.VALOR et la société COVADA, filiale de Phyteis.

En 2021, le taux de collecte s'élève à 85 %.

Ces emballages vides sont regroupés et mis en balles sur des plateformes de regroupement, avant d'être expédiés vers des installations de recyclage dédiées. Les emballages sont broyés, lavés puis extrudés. 88 % des bidons collectés ont été recyclés en 2021.

Ils ressortent sous forme de granulés de rPEHD (Polyéthylène Haute Densité recyclé), qui sont utilisés par l'industrie de la plasturgie en remplacement de matière plastique vierge, contribuant ainsi à

l'émergence d'une économie circulaire, plus économe en ressource.

Par ailleurs, 12% des emballages des produits de protection des plantes sont en papiers ou cartons. Pour ce flux, collecté sélectivement, le taux de collecte est nettement plus faible et estimé aux alentours de 40 %.

Produits d'hygiène de l'élevage laitier

81 % des bidons vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier collectés

Les produits concernés sont utilisés par les éleveurs laitiers pour le nettoyage et la désinfection du matériel de traite et pour l'hygiène de la mamelle. 1 400 tonnes d'emballages sont à collecter chaque année, principalement des bidons de 10 à 60 litres composés de polyéthylène haute densité.

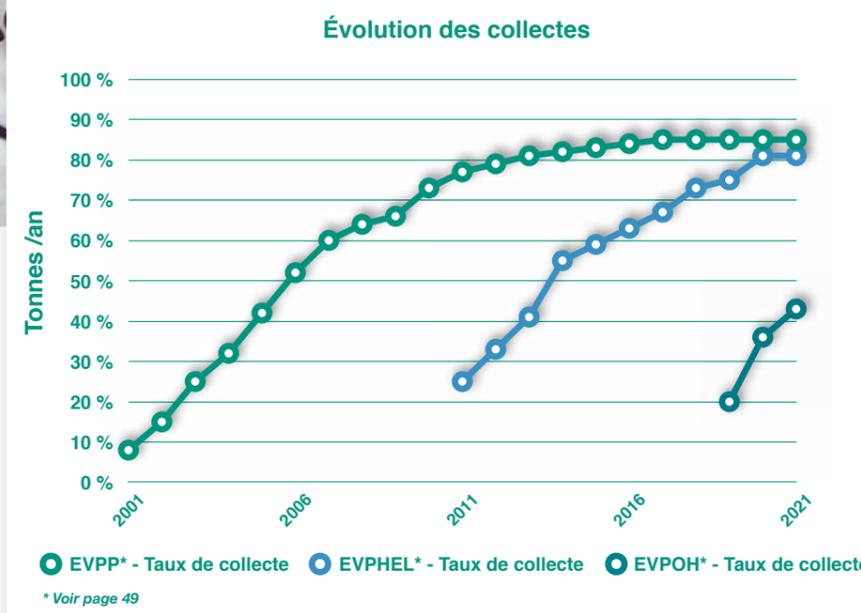
Cette initiative, pilotée en coopération avec la Société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène) est soutenue par le Centre National

Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL).

Les volumes collectés sont en progression constante depuis la mise en place de ce programme en 2010. Pour 2021, plus de 1 100 tonnes d'emballages vides ont ainsi été collectées.

En 2021, le taux de collecte s'élève à 81 %.

Les éleveurs laitiers sont pleinement engagés dans la collecte de ces emballages, notamment au travers de la charte des bonnes pratiques d'élevage. 96 % des emballages collectés ont été recyclés en 2021.



Produits œnologiques et d'hygiène de la cave

43 % des emballages des caves viticoles collectés

Ces emballages sont destinés au conditionnement des produits œnologiques (solutions sulfureuses, enzymes, produits de vinification...) et d'entretien de la cuverie et des canalisations. Ce sont majoritairement des bidons de 10, 20 ou 60 litres en polyéthylène haute densité (PEHD) et de couleurs variées.

Cette initiative est pilotée par A.D.I.VALOR et Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène (SEPH), avec l'appui d'Oenoppia et de l'ensemble de la profession viti-vinicole. Les premières collectes ont démarré en janvier 2019 et la quantité d'emballages vides à collecter annuellement est estimée à 450 tonnes.

194 tonnes ont été collectées en 2021, soit 43 % des quantités totales. Les partenaires de l'initiative visent un taux de collecte de 50 % d'ici à fin 2022. Sur le front du recyclage, 94 % des emballages collectés ont été recyclés.

En coopération avec





BIG-BAGS

Big-bags d'engrais et de semences

94 % des big-bags usagés collectés

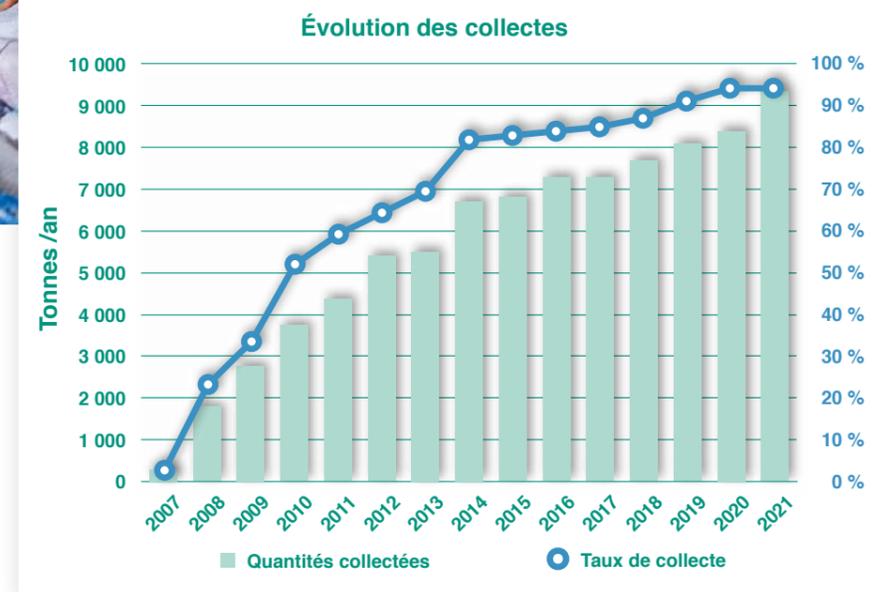
Les big-bags sont des **emballages souples** (« grands récipients vracs souples » ou GRVS), à base de polypropylène et polyéthylène, **utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences certifiées.**

Le programme de collecte **a démarré en 2007 pour les big-bags d'engrais, en 2009 pour les big-bags de semences et en 2021 pour les big-bags de plants de pommes de terre.** Il est piloté par A.D.I.VALOR en coopération avec la Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements (SOVEEA) et l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES).

Après utilisation, les big-bags sont préparés par l'utilisateur en fagots de 5 à 10 unités puis déposés au point d'apport. Une fois collectés, ils seront mis en balles et stockés, avant d'être expédiés vers des unités de recyclage.

La matière plastique régénérée issue des big-bags est utilisée dans la fabrication d'éléments de construction pour le bâtiment. 5 big-bags permettent ainsi la fabrication de 5 hourdis (plancher isolant) pour le bâtiment. Plus de 9 300 tonnes de big-bags ont été collectées en 2021, soit près de 1 000 tonnes supplémentaires par rapport à 2020. Le taux de collecte, estimé à 94 %, reste stable par rapport à 2020, compte tenu de l'augmentation des utilisations d'engrais semences et plants conditionnés. Près de 100 % des big-bags collectés ont été recyclés en 2021.

En coopération avec



Création d'une unité de recyclage

La priorité d'A.D.I.VALOR, appuyé par SOVEEA et ARES, est de soutenir la création d'une première unité de recyclage des big-bags en France, ainsi que de nouvelles applications pour l'utilisation du plastique recyclé.

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par A.D.I.VALOR fin 2019 permet d'envisager la construction d'une nouvelle unité de recyclage en France qui devrait être opérationnelle début 2023.

Cette unité sera capable de valoriser près de 10 000 tonnes de polypropylène souple (big-bags agricoles ou issus d'autres secteurs d'activité).



SACS PAPIER

Sacs de semences certifiées

38 % des sacs papier sont collectés

Ces emballages sont utilisés pour le **conditionnement des semences certifiées** (céréales, maïs, tournesol, colza, espèces fourragères et potagères, etc.) produites et commercialisées selon des cahiers des charges très précis.

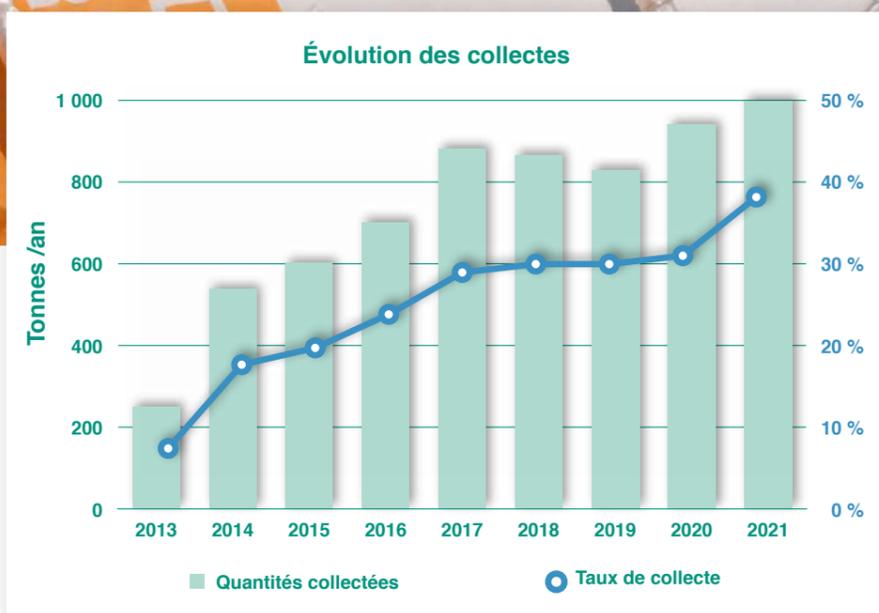
Ce programme est piloté par A.D.I.VALOR depuis 2012, en coopération avec l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES), créée à l'initiative de l'Union Française des Semenciers (UFS).

Le gisement de sacs de semences en papier usagés s'élève à près de 2 800 tonnes par an. Avec un taux de collecte de 38 % en 2021 (+ 7 points par rapport à 2020), le programme a permis de collecter au total 1 061 tonnes de sacs usagés, soit plus de 120 tonnes supplémentaires.

Les sacs en papier collectés sont recyclés pour fabriquer des couches de protection de panneaux isolants ou valorisés comme combustibles de substitution en cimenterie.

N'est pas prise en compte à ce jour la réutilisation de ces sacs comme sacs poubelles dans les exploitations agricoles.

En coopération avec



FILMS

Films plastiques d'élevage et de maraîchage

De nouvelles perspectives pour le recyclage des films agricoles

Les films plastiques sont utilisés en agriculture à des fins de **protection des cultures maraîchères ou pour la bonne conservation des fourrages en élevage**. Ils sont composés quasi exclusivement de polyéthylène basse densité (PEbd).

Le programme de collecte d'A.D.I.VALOR est soutenu par les fabricants de films plastiques via l'initiative "Agriculture, Plastique et Environnement" (APE), pilotée par le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA). La quantité totale de films usagés à collecter est estimée à 70 000 tonnes par an, qui se répartit comme suit :

- Élevage : bâches d'ensilage, films d'enrubannage 42 500 tonnes
- Maraîchage – films de serre hors paillage 14 000 tonnes
- Maraîchage - films de paillage 13 500 tonnes.

Les films agricoles usagés sont collectés en flux séparés pour être recyclés et utilisés pour la fabrication de sacs poubelles ou d'autres films (agricoles et autres secteurs d'activité comme le bâtiment).

La collecte des films d'élevage toujours en augmentation

Avec environ 35 000 tonnes collectées en 2021, les quantités de films d'élevage usagés continuent à croître. Le taux de collecte moyen atteint 82 %. Près de 100 % des films plastiques collectés auprès des éleveurs ont été recyclés.

Un taux de collecte et de recyclage élevé pour les films de couverture utilisés en maraîchage

10 000 tonnes de films de serre et petits tunnels utilisés en cultures maraîchères, soit plus de 70 % des quantités à récupérer, ont été collectées et intégralement recyclées en 2021. Une partie des films de serre est collectée et valorisée via d'autres filières spécifiques ou collecteurs privés.

Les films de paillage sont largement utilisés en culture maraîchère du fait de leur utilité technique (accélération de la maturité des plantes, lutte contre les mauvaises herbes) et environnementale (économie d'eau, diminution du recours aux produits phytopharmaceutiques).

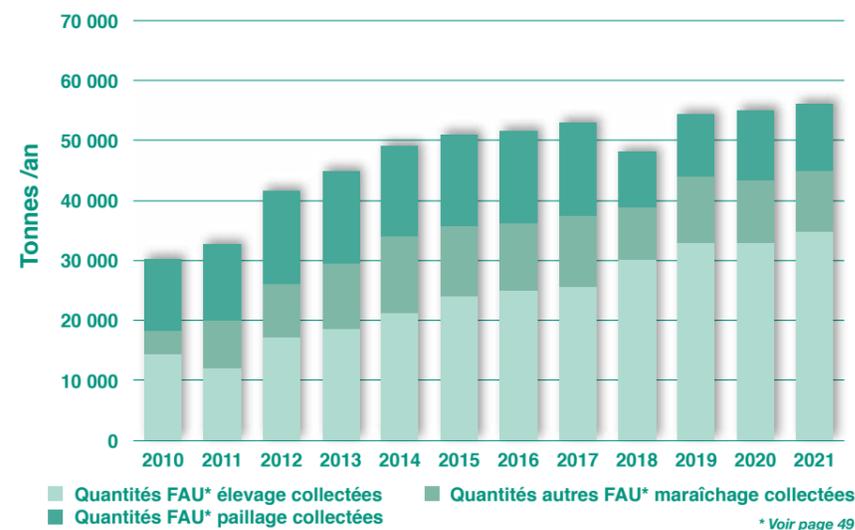
Lors de leur enlèvement au champ, ces films, de faible épaisseur et en contact avec le sol, présentent un taux de souillure en moyenne de 66 %. Cela est lié à un taux d'humidité élevé et à la présence de terre, de sable et de végétaux.

Compte tenu de l'absence d'unités de recyclage disponibles en France et en Europe, l'élimination en Installation de Stockage pour Déchets non Dangereux (ISDND) des films de paillage agricole usagés était jusqu'alors la seule solution de traitement possible.

En coopération avec



Évolution des collectes

**Grâce au projet PLASTICLEAN, 100% des films plastiques agricoles seront recyclés en France à partir de 2023**

L'appel à projet CLEANFLEX, lancé en 2019 avec le soutien du CPA, visait à la création d'une unité de prétraitement (broyage - nettoyage) spécifiquement conçue pour le recyclage des films de paillage. C'est la société PLASTICLEAN, filiale du groupe CALVET, qui portera ce projet.

Avec une capacité de plus de 10 000 tonnes par an, la nouvelle unité sera en mesure de recycler l'intégralité de ces films utilisés en France en 2023.

PLASTICLEAN a mis au point un procédé industriel innovant qui assure un nettoyage intensif et efficace des films de maraîchage les plus souillés, en vue de leur recyclage. La ligne comprend une étape de broyage, de lavage et de séchage, puis de conditionnement des flocons en balle filmée. Le recyclage de ces plastiques usagés réduit ainsi l'utilisation de matière vierge et les impacts sur l'environnement.

C'est la première unité française de recyclage spécifiquement conçue pour régénérer cette catégorie de films plastiques agricoles. Ce projet pilote devrait être dupliqué dans d'autres pays européens, gros utilisateurs de films plastiques en cultures maraîchères.

PLASTICLEAN produira des plastiques recyclés à base de PEBD, qui se présentent sous forme de flocons, conditionnés en balles housées.

Ces matières recyclées pourront être directement compressées ou extrudées par des plasturgistes. Compte tenu de leur extrême pureté, elles pourront être incorporées lors de la production de films plastiques neufs.

Un plan d'actions R&D complémentaire

Par ailleurs, A.D.I.VALOR et le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) ont engagé à moyen terme, un plan d'actions visant à :

- réduire le taux de souillure au champ avec la mise au point de nouvelles machines de dépose développées dans le cadre du programme RAFU 2. Ces machines sont de plus en plus utilisées sur les cultures de carotte. Elles sont également en cours de développement sur le melon, l'échalote, la salade et la pomme de terre
- soutenir le développement de films biocompostables, qui peuvent remplacer des films dit « conventionnels » et qui présentent l'avantage de se dégrader une fois enfouis dans le sol.





FICELLES

Ficelles plastiques

Les collectes continuent à progresser

Ce programme a débuté en 2013. Il est piloté par A.D.I.VALOR dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture, Plastique et Environnement), en coopération avec le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA).

Les ficelles plastiques en polypropylène sont principalement utilisées pour le conditionnement des fourrages et pour le palissage de la vigne et comme tuteur en cultures sous serre (tomate par exemple). Constitués de polyéthylène, les filets plastiques sont utilisés par les éleveurs pour faciliter le bottelage en balles rondes.

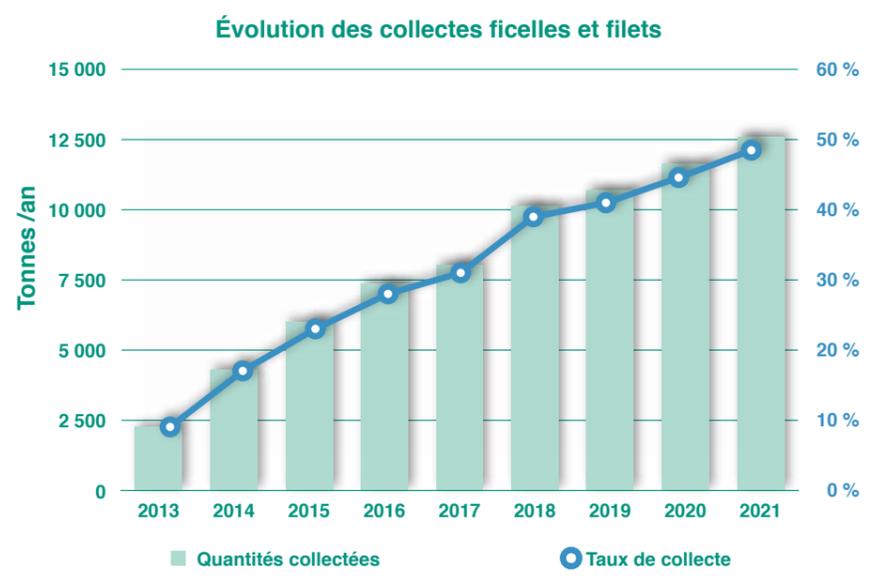
Il convient de trier et de collecter séparément les ficelles et les filets dans la perspective de les recycler correctement.

Chaque année, 15 000 tonnes de ficelles et 11 000 tonnes de filets sont à collecter, auprès de plus de 100 000 éleveurs.

12 600 tonnes de ficelles et filets balles rondes ont été collectées en 2021, soit une augmentation de près de 1 000 tonnes par rapport à 2020. **Le taux de collecte moyen est estimé à 48 %.**

100 % des ficelles collectées en 2021 ont été recyclées. Les matières plastiques issues du processus de régénération sont utilisées pour la fabrication de pièces mécaniques telles que des raccords de canalisation ou des pièces pour le bâtiment et l'automobile.

En coopération avec



FILETS

Filets balles rondes

Une nouvelle unité de recyclage

A.D.I.VALOR et le CPA soutiennent plusieurs projets pour mettre au point des procédés de recyclage des filets, qui n'existent pas à ce jour.

Le projet RecyOuest, première unité au monde dédiée au recyclage des filets agricoles, s'est concrétisé par la pose de la première pierre de l'usine en juillet 2021, à Argentan en Normandie.

A.D.I.VALOR a démarré la livraison de balles de filets à recycler dès le mois de juillet 2021.

Le démarrage de la production de matières plastiques recyclées est prévu en juin 2022.

Grâce à son procédé de nettoyage à sec sans utilisation d'eau ni de substances chimiques, RecyOuest peut régénérer ces déchets plastiques et créer une matière plastique recyclée de très haute qualité (MPR), comparable à la qualité de la matière vierge de départ.

L'unité d'Argentan pourra produire en **2023 plus de 6 000 tonnes de plastique recyclé**. 7 ans de travaux de recherche et d'expérimentation ont été nécessaires pour mettre au point, pour la première fois au monde, un procédé de recyclage des filets plastiques.

La matière plastique recyclée produite, rPE-HD puis rPP, sera de haute qualité et intéresse un large éventail de plasturgistes.



En coopération avec





FILETS PARAGRÊLE

Filets paragrêle pour l'arboriculture

330 tonnes de filets paragrêle collectées en 2021

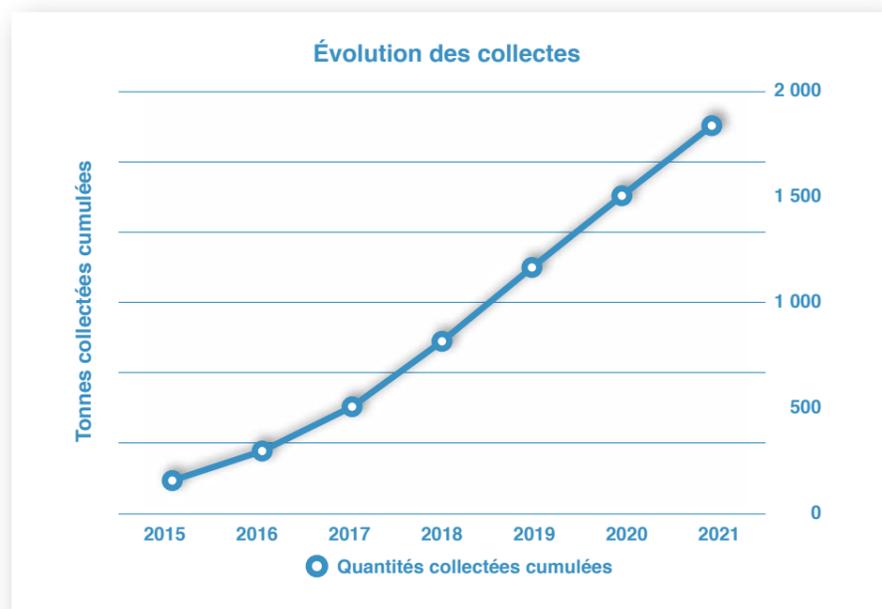
Les filets paragrêle, composés de polyéthylène basse densité, sont utilisés **en arboriculture afin de protéger les cultures des risques liés aux intempéries**. Compte tenu de l'augmentation de la fréquence des épisodes de grêle, leur emploi tend à se généraliser.

Plus de 17 000 hectares de vergers (pommes, poires, pêches-nectarines, abricots, cerises...) sont aujourd'hui protégés. Ces filets ont une durée de vie d'environ 10 à 15 ans.

Initiative volontaire de la profession, ce programme réunit la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF), l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP), la Coopération Agricole, le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) et A.D.I.VALOR. Il est par ailleurs soutenu par les Chambres d'Agriculture. Les arboriculteurs disposent dorénavant d'une solution sûre et durable de recyclage des filets qu'ils utilisent sur leurs exploitations.

Plus de 1 830 tonnes de filets paragrêle usagés ont été collectées depuis le démarrage du programme en 2015. Près de 100 % des filets collectés ont été recyclés en éléments de construction ou en mobilier urbain.

En coopération avec



GAINES SOUPLES D'IRRIGATION

Gaines souples pour les cultures maraîchères

Une solution de collecte pour les gaines d'irrigation

Il s'agit des gaines souples d'irrigation à usage unique, fabriquées à partir de polyéthylène basse ou moyenne densité (PEBD ou PEMD). Ces gaines sont surtout **utilisées en cultures maraîchères**.

La quantité totale de plastiques usagés à collecter annuellement est estimée à 1 700 tonnes.

Ce programme est opérationnel depuis 2019. Les gaines sont collectées et séparées des films de paillage, fagotées ou enroulées en bobines.

1 591 tonnes ont été collectées sur l'année 2021, soit 94 % du gisement, confirmant la forte attente des maraîchers pour une solution de collecte.

Près de 100 % des gaines collectées ont été recyclées, en Europe de l'Ouest.

Cette initiative est pilotée par A.D.I.VALOR et le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA), dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture, Plastique et Environnement).

En coopération avec





PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES (PPNU)

Des produits destinés à la protection des cultures

12 300 tonnes de PPNU éliminées

Un produit phytopharmaceutique est un produit **destiné à la protection des cultures** (herbicide, fongicide, insecticide...), quel que soit l'itinéraire technique choisi (conventionnel, agriculture biologique, etc.).

Un tel produit devient non utilisable suite à :

- une interdiction réglementaire
- un retrait d'autorisation de mise sur le marché
- la perte de ses caractéristiques physicochimiques
- l'impossibilité d'être utilisé par l'exploitant (arrêt de culture, changement d'itinéraire technique...).

Avant les premières opérations de collecte mises en place par A.D.I.VALOR, un stock « historique » accumulé s'était constitué chez les utilisateurs professionnels. Ces premières collectes de déstockage ont permis d'éliminer 9 600 tonnes de ce stock entre 2001 et 2008.

Depuis 2009, un dispositif pérenne de gestion des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU) a été mis en place par A.D.I.VALOR sur l'ensemble du territoire. En 2021, **plus de 300 tonnes de PPNU ont été collectées et éliminées** dans des installations spécialisées, portant les quantités totales éliminées à plus de 12 300 tonnes depuis le démarrage des collectes en 2001.

Selon les études menées par A.D.I.VALOR, les stocks résiduels concernent désormais moins de 10 % des exploitations agricoles. Les partenaires de la filière A.D.I.VALOR continuent de se mobiliser pour proposer un service de proximité de récupération des PPNU aux utilisateurs professionnels.

Déchets de traitement des effluents phytopharmaceutiques

A.D.I.VALOR a publié, en 2010, un référentiel technique sur la gestion des déchets issus du traitement des effluents de produits phytopharmaceutiques provenant de la vidange ou du lavage des pulvérisateurs. Depuis 2011, A.D.I.VALOR et les metteurs en marché des procédés de traitement des effluents phytopharmaceutiques ont signé des contrats pour l'élimination des déchets issus des procédés Osmofilm®, Héliosec® et Ecobang®. Ces déchets secs sont récupérés et éliminés par A.D.I.VALOR, en même temps que les PPNU. La collecte des déchets issus d'autres procédés de traitement des effluents est à l'étude.



En coopération avec



EPI USAGÉS

Équipements de Protection individuelle chimique usagés

Un programme de collecte démarré en 2016

Les collectes des Equipements de Protection Individuelle chimique (EPI) usagés utilisés en agriculture ont démarré en 2016.

Elles concernent la gestion de la fin de vie des EPI, **utilisés lors de la manipulation et l'application de produits phytopharmaceutiques et de semences certifiées traitées**. Il s'agit principalement de gants, tabliers, combinaisons en tissu ou jetables, lunettes et masques de protection, bottes et chaussures de protection chimique.

Sont partenaires de cette initiative : AXE Environnement, la Coopération Agricole, la FNA (Fédération du Négoce Agricole), la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), les Chambres d'Agriculture, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), Phyteis (anciennement l'UIPP Union des Industries de la Protection des Plantes), l'UFS (Union Française des Semenciers). CEPOVETT, PB SÉCURITÉ, SÉCURAMA et PROREM ont rejoint l'initiative en 2017, MANULATEX en 2018 et FRANCE SÉCURITÉ en 2019.

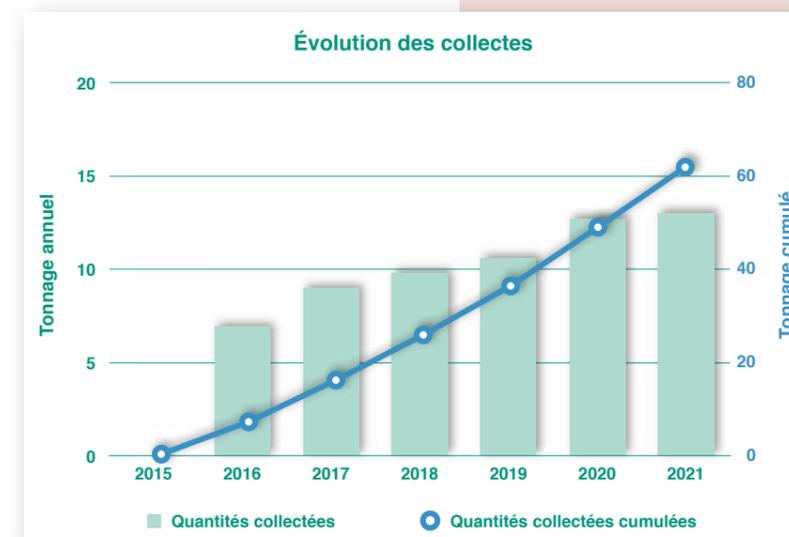
Une étude de pré-configuration, réalisée en 2014 par A.D.I.VALOR, estimait entre 50 et 100 tonnes la quantité à récupérer chaque année en France métropolitaine. Les quantités d'équipements de protection usagés augmentent, compte tenu d'une utilisation accrue de ce type de protection par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Potentiellement souillés par les produits phytopharmaceutiques, ces déchets sont considérés comme dangereux et doivent être incinérés à haute température dans des installations agréées, avec récupération énergétique.

ECO EPI : la marque d'un engagement responsable

Les fournisseurs et distributeurs partenaires de l'initiative arborent le logo « ECO EPI » ; ils incluent une éco-contribution dans le prix de vente des EPI neufs qu'ils commercialisent, qui permet d'en financer l'élimination.

En 2021, ce sont plus de 60 tonnes qui ont été collectées en cumulé depuis les premiers enlèvements opérés par A.D.I.VALOR en 2016.

Les sacs de collecte d'EPI usagés peuvent être rapportés par les exploitants agricoles, aux dates et lieux indiqués par leurs distributeurs.





DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

Depuis la création d'A.D.I.VALOR en 2001, le périmètre de collecte n'a cessé de s'étendre pour comprendre maintenant les principaux déchets de l'agrofourniture issus d'une exploitation. Plus de 90 % des quantités d'emballages et plastiques usagés d'origine agricole sont aujourd'hui couverts par les programmes de collecte et de valorisation mis en place par A.D.I.VALOR et ses actionnaires.

Pour aller plus loin, A.D.I.VALOR poursuit, en étroite collaboration avec les filières de production concernées, la mise au point de **nouvelles solutions de collecte et de traitement pour d'autres intrants en fin de vie.**

L'objectif est que chaque exploitant agricole français puisse collecter et valoriser 100 % de ses déchets d'activité.

Plastiques usagés

A.D.I.VALOR a réalisé, à la demande du Comité Français des plastiques en Agriculture, une étude de faisabilité sur la collecte et la valorisation d'autres plastiques usagés issus de l'agriculture, dont notamment :

- Les gaines souples d'irrigation qui font désormais l'objet d'un programme de collecte et de valorisation
- Les films non tissés, utilisés en couverture des cultures légumières et des silos de stockage des betteraves ; une solution de collecte et de valorisation est en place.

Emballages de plants de pomme de terre

La filière du plant certifié de pomme de terre s'est engagée sur un objectif ambitieux de recycler plus de 90 % des emballages plastiques qu'elle utilise d'ici à 2025. **La quantité de grands récipients vrac (big-bags) à recycler chaque année est estimée à 500 tonnes.** Les collectes ont démarré en avril 2021.

L'initiative volontaire est portée conjointement par l'ARES (Association pour la Récupération des Emballages de Semences), avec le soutien de SEMAE (l'interprofession de toutes les semences et de tous leurs usages) et A.D.I.VALOR.

Pots horticoles

En janvier 2021, Val'hor, qui représente la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, et A.D.I.VALOR ont décidé de s'allier pour **étudier la faisabilité d'une filière nationale de collecte et de recyclage des pots horticoles plastiques usagés générés par les professionnels.**

Emballages de produits de nutrition animale

Les trois syndicats de nutrition animale, l'AFCA-CIAL, le SNIA et la Coopération Agricole Nutrition Animale ont lancé **fin 2020 un projet de création de filière pour la collecte et le recyclage des déchets**, en coopération avec A.D.I.VALOR.

Le comité de pilotage mis en place coordonne les parties prenantes : acteurs de la nutrition animale, fabricants et distributeurs, filières animales, filières de l'agrofourniture, opérateurs de collectes. Une étude de faisabilité a été réalisée par A.D.I.VALOR en 2021 ; elle préconise **la mise en place d'une organisation nationale en 2022 pour pouvoir démarrer les collectes en 2023.**

10 flux d'emballages différents ont été recensés, pour une quantité totale estimée à 13 500 tonnes. S'ils sont collectés, correctement vidés et séparément par catégorie de matériaux, ces emballages sont recyclables.

Emballages de produits d'hygiène de l'élevage

Les acteurs de l'élevage et de l'agrofourniture ont signé en 2020 avec A.D.I.VALOR une **déclaration d'intention pour la collecte et le recyclage des emballages plastiques des produits d'hygiène de l'élevage.**

Les collectes ont démarré au printemps 2021.

Matériels agricoles

Une réflexion est engagée, en coopération avec AXEMA (industriels de l'agroéquipement) et le SEDIMA (entreprises de services et distribution du machinisme agricole), pour étudier la faisabilité d'une action de récupération des cuves de pulvérisateurs.

La section serres d'AXEMA a également sollicité A.D.I.VALOR pour mettre en place une initiative globale de recyclage des serres agricoles avec un axe éco-conception de la structure des serres, donc allant au-delà du seul plastique.

Éco-modulation et éco-conception : pour des emballages et des plastiques plus circulaires

La loi de lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (loi AGEC) promulguée début 2020 prévoit la **mise en œuvre progressive d'une éco-modulation** sur les éco-contributions pour améliorer la recyclabilité et inciter à l'utilisation de matières plastiques recyclées en remplacement de matières plastiques vierges.

Ainsi, un groupe de travail « emballages et plastiques » a été mis en place, rassemblant l'ensemble des actionnaires représentant les metteurs en marché, en juillet 2020, pour établir :

- Une feuille de route
- Une analyse des retours d'expérience des filières REP ayant déjà mis en place des mécanismes d'éco-modulation
- Un inventaire et une évaluation des critères possibles d'éco-modulation
- Une hiérarchisation des critères
- Un plan d'actions et un rétro planning pour la mise en place effective de l'éco-contribution en 2023.

Association « Contrat de Solutions »

44 partenaires du secteur agricole, dont A.D.I.VALOR, se sont engagés pour construire collectivement des solutions visant à réduire l'utilisation et les impacts des produits phytopharmaceutiques destinés à la protection des cultures.

A.D.I.VALOR est engagé sur le déploiement de solutions pour l'amélioration de la gestion des déchets issus de l'emploi de nouveaux moyens de protection des plantes.

Plus d'informations sur www.contratsolutions.fr



Appel à projets pour améliorer la performance des collectes

En 2021, 12 projets sur 16 déposés ont pu bénéficier d'une dotation de 75 000 € pour un montant total d'investissement proposé de 240 000 €. Face à ce succès, une 2^e vague vient d'être lancée avec une dotation de 100 000 €. Une commission mixte composée de la Coopération Agricole, de la Fédération du Négoce Agricole et d'A.D.I.VALOR évalue les projets et sélectionne les lauréats.

ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ET RAPPORT DE GESTION





L'IMPLICATION DE TOUS

Engagement volontaire

Une responsabilité partagée entre tous les acteurs

A.D.I.VALOR - Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles - est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la filière agricole. Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre agriculteurs, distributeurs et industriels.

300 000 agriculteurs

Les utilisateurs professionnels, principalement agriculteurs, trient, préparent et apportent leurs déchets aux dates et lieux fixés par leurs opérateurs de collecte. Appliquant les consignes de préparation de leurs déchets (nettoyage et tri lors de l'utilisation), les agriculteurs participent activement à la valorisation des déchets issus de leur activité. Les Chambres d'Agriculture et d'autres organismes (liste p. 55), appuyés par le réseau départemental et régional de la FNSEA, contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes.

1 300 opérateurs de collecte

Ils réalisent la collecte auprès des agriculteurs, en mettant à disposition des moyens humains et logistiques. Ils conseillent leurs clients et organisent la collecte des déchets issus de l'emploi des produits de l'agrofourmiture qu'ils ont distribués. La majorité d'entre eux sont des coopératives ou négociants agricoles ; sont aussi engagés les concessionnaires de machines agricoles et les entreprises de travaux agricoles. Plus localement, des collectivités territoriales et des groupes d'agriculteurs (CUMA, associations) sont également impliqués dans l'organisation de la collecte (liste complète p. 52-54).

Plus de 350 metteurs en marché, industriels ou importateurs

Les fabricants et importateurs de plastiques, produits phytopharmaceutiques, engrais, semences certifiées et produits d'hygiène (*) destinés à l'agriculture contribuent au financement des différents programmes de collecte et de valorisation : ils démontrent ainsi leur engagement

pour une gestion responsable de leurs produits, sur l'ensemble de leurs cycles de vie. L'éco-contribution intégrée dans le prix de vente du produit neuf est collectée par les différents actionnaires financeurs d'A.D.I.VALOR : COVADA pour les produits phytopharmaceutiques, le CPA pour les plastiques agricoles, SOVEEA pour les engrais et fertilisants, SEPH pour les produits d'hygiène et ARES pour les semences et plants certifiés.

Les pictogrammes A.D.I.VALOR, pour les emballages ou APE (Agriculture Plastique et Environnement) pour les plastiques, indiquent que les produits commercialisés incluent dans leur prix une éco-contribution et peuvent être ainsi collectés.

(*) Liste complète consultable en ligne sur le site internet d'A.D.I.VALOR, rubrique « la filière / industriels »

A.D.I.VALOR, l'éco-organisme de la filière

A.D.I.VALOR est une société privée (Société par Actions Simplifiée - SAS), sans but lucratif : ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise.

Ses principales missions :

Accompagner et conseiller les opérateurs de collecte

A.D.I.VALOR a mis en place l'organisation générale de la filière, en définissant, en particulier, les modalités techniques de gestion des intrants agricoles en fin de vie, de la collecte au traitement final. L'éco-organisme accompagne les opérateurs de collecte et les conseille sur l'organisation, en formant les agents de collecte et en proposant des outils de communication et de pilotage. Elle prend enfin en charge, via des entreprises spécialisées, les opérations de transport et de traitement, du point de collecte au site final de valorisation ou d'élimination.

Informier et sensibiliser l'écosystème agricole et le grand public

A.D.I.VALOR met en place des campagnes et outils de communication orientés sur la prévention, l'éducation et l'information dans le domaine des déchets auprès des opérateurs de collecte et distributeurs, mais aussi auprès des agriculteurs, actuels et futurs, et du grand public (voir pages 20-21).

Développer des travaux d'études

En parallèle de ses activités opérationnelles, la structure développe des travaux d'études pour optimiser des procédures de collecte par type de déchets. Elle affine l'évaluation des gisements de déchets agricoles, apporte des compléments d'information sur les impacts environnementaux des déchets phytopharmaceutiques, optimise les coûts et process des différentes filières et propose aux industriels des critères d'éco-conception lors de la mise au point d'emballage ou de formulation. Ces travaux sont régulièrement présentés à un comité technique qui regroupe un ensemble d'experts dans les domaines concernés par l'activité d'A.D.I.VALOR.



En 2018, A.D.I.VALOR a obtenu le renouvellement de la certification « ISO 9001 : 2015 » pour son système de management de la qualité de ses services. Au-delà de la reconnaissance, cette certification traduit l'engagement d'A.D.I.VALOR à améliorer, en continu, la qualité d'écoute et des services apportés à ses partenaires. D'une durée de 3 ans, la certification a été renouvelée en 2021.

300 000 agriculteurs



TRIENT / PRÉPARENT

1 300 opérateurs de collecte



COLLECTENT / REGROUPENT

350 metteurs en marché



FINANCENT

LES ACTIONNAIRES PARTENAIRES

ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES DE SEMENCES (ARES)



ARES été créée à l'initiative des entreprises membres de l'Union Française des Semenciers pour apporter aux agriculteurs une solution de gestion des emballages vides issus de l'utilisation de semences. Par leur participation, ces sociétés contribuent au financement du programme de collecte des emballages vides de semences certifiées.



CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles accompagnent les agriculteurs sur l'ensemble du territoire, pour soutenir une production agricole économiquement performante et de qualité, respectueuse de l'environnement.



LA COOPÉRATION AGRICOLE

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Les coopératives agricoles, engagées dans les transitions, accompagnent leurs associés coopérateurs dans la mise en place de pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement.



COVADA

COVADA a été créée par Phyteis (ex-UIPP), initiatrice de la mise en place d'A.D.I.VALOR. COVADA contribue au financement des programmes de collecte des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP) et des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU). L'Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts (UPJ) est également actionnaire de COVADA.



COMITÉ FRANÇAIS DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE (CPA)

Le CPA regroupe les fabricants et les distributeurs de produits plastiques destinés à l'agriculture. A l'origine de l'initiative APE (Agriculture Plastique et Environnement), le CPA contribue au financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : films, ficelles et filets, filets paragrêle et gaines souples d'irrigation. Il s'agit d'un véritable engagement environnemental des professionnels qui est mis en avant par la Charte 100 % APE.

FÉDÉRATION DU NÉGOCE AGRICOLE (FNA)



La Fédération du Négoce Agricole (FNA) représente les entreprises de négoce agricole en France (400 entreprises, 10 000 collaborateurs). Elles informent et conseillent les exploitants agricoles sur leurs itinéraires culturels (choix des semences, pratiques de fertilisation, protection des cultures...), distribuent les produits d'agrofourmure, tout en veillant à respecter les exigences environnementales et réglementaires. Elles assurent également la première mise en marché et l'exportation de leurs productions à destination des industriels ou des exportateurs.



FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA)

La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) est le syndicat professionnel agricole majoritaire. Elle a pour objectif de représenter les productions de toutes les régions en s'appuyant sur des fédérations régionales et départementales mais également sur ses associations spécialisées par productions.



INVIVO

Union nationale de coopératives agricoles françaises, le groupe InVivo réunit 201 coopératives, qui rassemblent près de 300 000 agriculteurs. InVivo comprend trois pôles d'activités - Bioline by InVivo (agriculture), InVivo Retail (jardinerie et distribution alimentaire) et InVivo Wine (vin), ainsi que Digital Factory, un incubateur de projets digitaux.



SOLUTION POUR LES EMBALLAGES DE PRODUITS D'HYGIÈNE (SEPH)

Créée par les adhérents de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène (AFISE), SEPH contribue au financement du programme de collecte des emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL) et des emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de la cave (EVPPOH).



SOCIÉTÉ DE VALORISATION DES ÉCO-ACTIONS DES ENGRAIS ET AMENDEMENTS (SOVEEA)

Créée par l'Union des Industriels de la Fertilisation (UNIFA), SOVEEA regroupe 145 entreprises de la fertilisation, qui se sont engagées pour une gestion responsable et durable de leurs emballages. SOVEEA contribue au financement du programme de collecte des emballages vides d'engrais et amendements (EVPF).

LA GOUVERNANCE D'A.D.I.VALOR

La gouvernance d'A.D.I.VALOR implique tous les acteurs de la profession : agriculteurs, distributeurs et industriels. Cette initiative volontaire fait ses preuves depuis plus de 20 ans.

Le dispositif actuel fonctionne depuis plus de 20 ans, avec comme principes directeurs la concertation entre les parties prenantes, la transparence, la maîtrise des coûts et une organisation territoriale, garantissant des résultats de collecte et de recyclage élevés pour une organisation légère. Il ne fait pas appel à l'intervention du Service Public de Gestion des Déchets. Les conditions contractuelles mises en place entre A.D.I.VALOR et les parties prenantes de la filière garantissent par ailleurs :

- L'égalité de traitement des producteurs de produits
- Un audit régulier de la situation financière
- Une démarche équilibrée et transparente de sélection des entreprises gestionnaires des déchets.

Les agriculteurs

Ils sont représentés par la FNSEA et les Chambres d'Agriculture, qui contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes, à l'échelle du département ou de la région et au sein des filières de production.

Les distributeurs

La distribution agricole, coopératives et négoce, ont en charge l'organisation des collectes, l'entreposage et le regroupement des déchets. Ils sont représentés par :

- La Coopération Agricole
- INVIVO, l'Union des Coopératives agricoles
- FNA, Fédération du Négoce Agricole.

La contribution des opérateurs de collecte est déterminante : en mettant à disposition des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, ils sont l'interface reconnue des exploitants agricoles et des autres utilisateurs professionnels d'intrants.

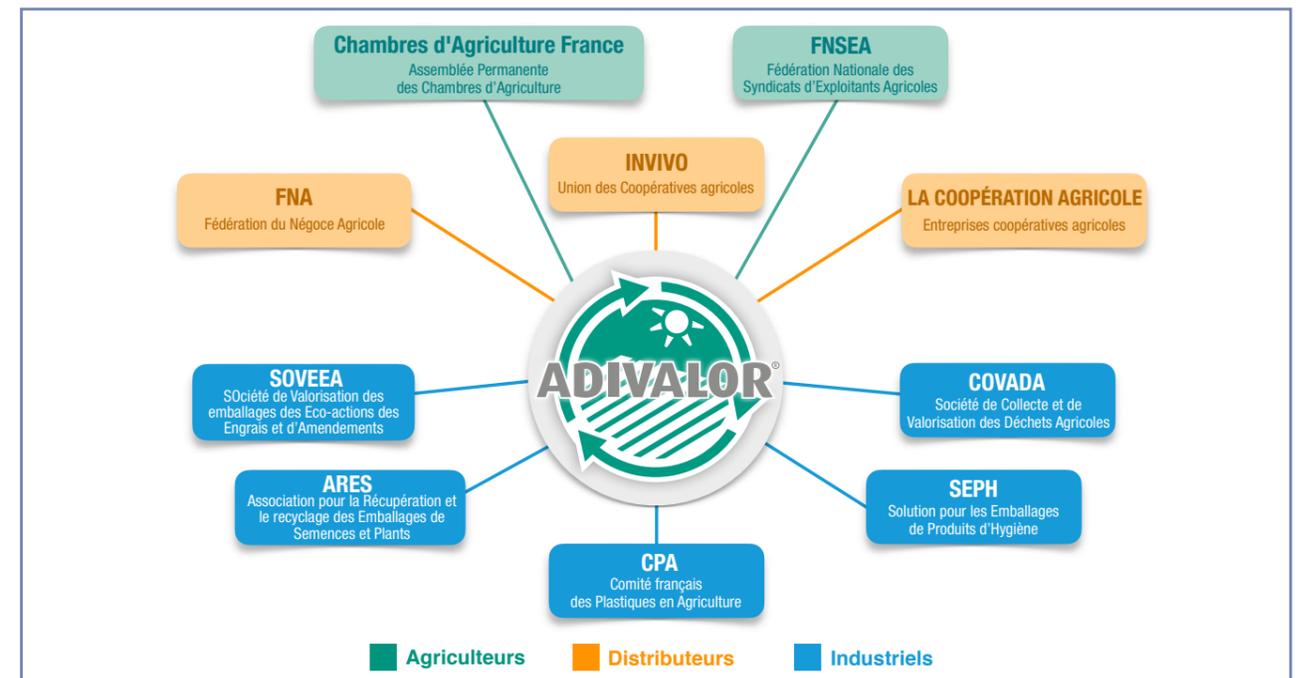
Les industries

En 2021, plus de 350 metteurs en marché, industriels, importateurs ou distributeurs, ont contribué au financement de la filière. Un organisme en charge de la collecte des éco-contributions auprès des metteurs en marché a ainsi été mis en place pour chaque catégorie d'intrants :

- COVADA (Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles) gère le financement des programmes « emballages vides de produits phytopharmaceutiques » et

- « produits phytopharmaceutiques non utilisables »
- SOVEEA (Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements), gère le programme « emballages vides de produits fertilisants (EVPP) »
- CPA (Comité français des Plastiques en Agriculture), via l'initiative « Agriculture, Plastique et Environnement », gère le financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : « Films Agricoles Usagés (FAU) », « Ficelles et Filets Usagés (FIFU) », « Filets Paragrêle (FILPRAU) » et « Gainés Souples d'Irrigation Usagées (GSIU) »
- ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences), gère le financement des programmes de collecte « emballages vides de semences certifiées (EVS) » et « emballages vides de plants de pommes de terre (EVPT) »
- SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène), gère le financement du programme « emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL) », « emballages vides de produits d'hygiène des autres types d'élevages (EVPHE) » et « emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de la cave (EVPPOH) ».

Actionnaires d'A.D.I.VALOR

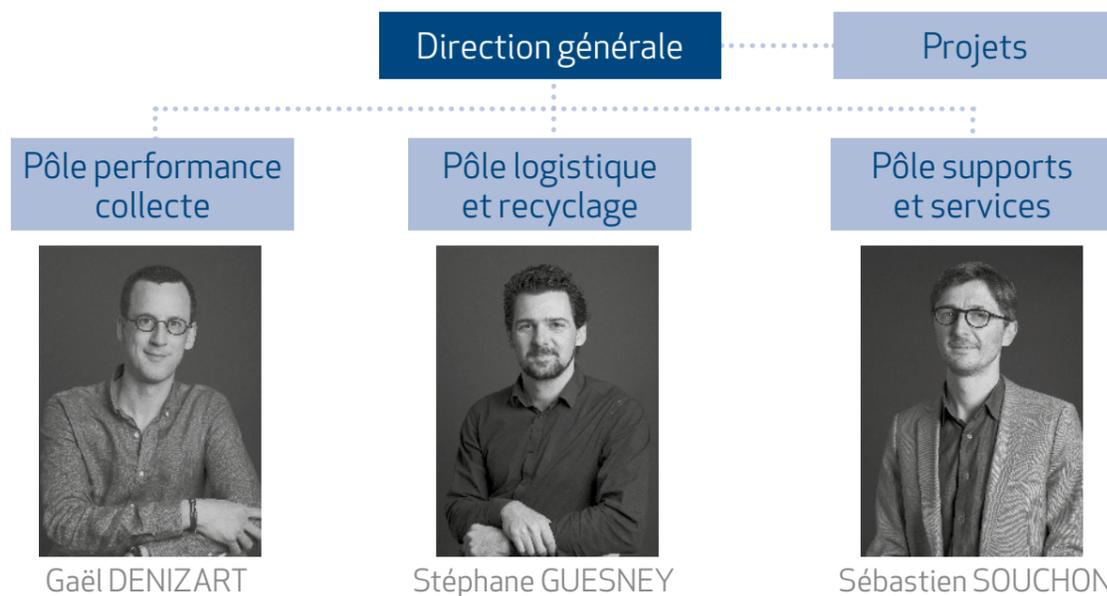


ORGANISATION



De gauche à droite:

- 1^{er} rang: Pierre de LÉPINAU, Thérèse CHAIX, Florian CATANIA, Marie CHARTENET, Julie CLOUPET, Gaël DENIZART
 2^e rang: Anne DEPIERRE, Laurence DURADE, Muriel BILLAND, Stéphane GUESNEY, Léo ROUSSEAU, Stéphane LAUREAU, Ronald SAXEMARD
 3^e rang: Aubert BAUMARD, Pierre-Étienne GENTHON, Sébastien SOUCHON, Elisabeth TOTA, Charlène DUCREY, Patricia VERE, Paul GABELLE
 4^e rang: Antonin TORRES, Guillaume BONNAMOUR, Roger FERRET, Marc VAUCELLE, Périg MESNARD, Caroline CHADAL, Alexandra PASTUREL



ACRONYMES

- ADEME : Agence de la transition écologique
- AFCA CIAL : Association des Fabricants de Compléments et fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale
- AFCOME : Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais
- AMM : Autorisation de Mise sur le Marché
- ANPEA : Agence Nationale Professionnelle des Engrais et des Amendements
- APE : Commission "Agriculture, Plastique et Environnement" du CPA
- ARES : Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences
- CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'économie laitière
- COVADA : Société de Collecte et de Valorisation des Déchets Agricoles
- CPA : Comité français des Plastiques en Agriculture
- DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques (ministère de la Transition écologique)
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (ministère de la Transition écologique)
- ECPA : European Crop Protection Association (association européenne de la protection des plantes)
- EPI : Équipement de Protection Individuelle
- EPRO : European Association of Plastics Recycling
- EPX : European Plasticulture Strategy
- EUROSTAT : Office statistique de l'Union européenne
- EV : Emballages Vides
- EVPF : Emballages Vides de Produits Fertilisants
- EVphe : Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage porcin et avicole
- EVPHel : Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier
- EVPOH : Emballages Vides de Produits Oenologiques et d'Hygiène de la cave
- EVPP : Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques
- EVPT : Emballages Vides de Plants de Pommes de Terre
- EVSP : Emballages Vides de Semences
- FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
- FAU : Films Agricoles Usagés
- FIFU : Ficelles et filets balles rondes Usagés
- FILPRAU : Filets paragrêle Usagés
- FNA : Fédération du Négoce Agricole
- FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- GRVS : Grand Récipient Vrac Souple
- GSIU : Gaines Souples d'Irrigation Usagées
- ISDND : Installation de Stockage pour Déchets non Dangereux
- MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- MTE : Ministère de la Transition écologique
- PE : Polyéthylène
- PEBD : Polyéthylène basse densité
- PEHD : Polyéthylène haute densité
- PP : Polypropylène
- PPNU : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
- RAFU (projet) : Recyclage, Agricole, Films Usagés
- REP (filière) : Responsabilité Élargie du Producteur
- SEMAE : Interprofession des semences et plants
- SEPH : Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène
- SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
- SOVEEA : SOciété de Valorisation des emballages des Éco-actions des Engrais et d'Amendements
- SSP : Service de la Statistique et de la Prospective (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
- UFS : Union Française des Semenciers
- UNIFA : Union des Industries de la Fertilisation
- UPJ : Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts

LES METTEURS EN MARCHÉ CONTRIBUTEURS

Pour les produits conditionnés, dont l'usage génère des emballages usagés, le pictogramme A.D.I.VALOR est apposé sur l'emballage, prouvant que ce produit a fait l'objet d'une contribution pour la gestion de sa fin de vie. Pour les agro-équipements en plastique (films, ficelles, filets), le logo "APE contribue au recyclage" figure directement sur le produit.

Les listes mises à jour sont disponibles sur le site internet d'A.D.I.VALOR à l'adresse suivante : http://www.adivalor.fr/filiere/membres_filiere.html



PROTECTION DES PLANTES

94 sociétés de produits phytopharmaceutiques sont aujourd'hui partenaires de la filière, via un contrat signé avec la société COVADA.

Elles contribuent au financement de ses activités et assument ainsi pleinement leurs responsabilités en matière de gestion des produits dont elles sont à l'origine. Ces entreprises représentent plus de 90 % des produits de protection des plantes commercialisés sur le marché français.

ACTION PIN	CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH	HYGIENE & NATURE	QUARON
ADAMA FRANCE SAS	CEPSA QUIMICA SA	I.C.L. France - BU EVERIS	ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE
AEDIS PROTECTA	CERTIS EUROPE BV	JEBAGRO GmbH	SAGA
APEPASA - AZUFREYA Y FERTILIZANTES PALLARES SA	CHEMINOVA AGRO FRANCE	JOUFFRAY DRILLAUD	SDP
AGRAUXINE	CHIMIE CENTRE FRANCE SARL	KOPPERT FRANCE	SEDO
AGRI CANIGOU	CLAYTON PLANT PROTECTION LTD	KREGLINGER EUROPE	SHARDA CROPHEM LIMITED
AGRI SYNERGIE SARL	COMPO EXPERT FRANCE SAS	LAINCO SA	SIMAGRO TRADE EOOD
AGRIMER AGROCEAN	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE SAS	LIFE SCIENTIFIC LIMITED	SOJAM
AGROFRESH HOLDING FRANCE	DE SANGOSSE	LIPHATECH	SOLUTIONS ET PLANTS
ALBAUGH EUROPE SARL	DHA	LODIGROUP	SORALYS
ANDERMATT	DOFF PORTLAND Limited	M. CAZORLA SL	SULPHUR MILLS LIMITED
ASCENZA FRANCE	DORMFRESH LIMITED	M2I BIOCONTROL	SUMI AGRO FRANCE SAS
ASUR PLANT BREEDING SAS	DOW AGROSCIENCES	MARQUE PASSION PRODUCTION	SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE SAS
BARCLAY CHEMICAL MANUFACTURING LTD	DUPONT SOLUTIONS	MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH	SYNGENTA AGRO SAS
BASF FRANCE AGRO SAS	EUFORYTO	NUFARM	TAMINCO NV
BAYER CROP SCIENCE	FINCHIMICA Spa	ORO AGRI INTERNATIONAL B.V.	TOP S.A.S
BAYER ENVIRONNEMENTAL SCIENCE	BAYER CORPORATION N.V	PHILAGRO FRANCE	UNISEM SA/NV
BAYER SEEDS SAS	FRUROL DELICIA	PHOENIX SCIENTIFIC INNOVATION LIMITED	UPL France SAS
BELCHIM CROP PROTECTION	GOWAN France SAS	PHYBELCO SPRL	VALAGRO FRANCE
BELCROP NV	GREEN SUN	PHYEUROP GROUPE	VEGELA
BHS	GRITCHE	PHYTHERON 2000	VIVAGRO
BIOVITIS SARL	H.M.W.C	PHYTOSERVICE	XEDA INTERNATIONAL
CBC BIOGARD SAS	HELM AG	PRIMALAB	
CCL - Comptoir commercial des Lubrifiants	HEXA-GONES	PROTEX FRANCE	

PRODUITS D'HYGIÈNE DE L'ÉLEVAGE LAITIER

Sous l'impulsion de l'Association Française de l'Industrie de la Détergence, de l'Entretien et de l'Hygiène industrielle (AFISE), 17 fabricants de produits d'hygiène de l'élevage laitier (PHEL) contribuent depuis le 1er janvier 2010 au financement de la gestion des emballages usagés issus de l'emploi de leurs produits, via un contrat signé avec la société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène).

BOUMATIC GASCOIGNE MELOTTE	ECOLAB	LABORATOIRE SOLLUTO	PRODHNET
CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH	GEA FARM TECHNOLOGIES	LABORATOIRES CEETAL	QUARON
CID LINES FRANCE	HYDRACHIM	LELY CONSUMABLES	
DeLaval FRANCE	HYPRD	LELY FRANCE	
DIVERSEY FRANCE SAS	LABORATOIRE OXENIA	PRIMALAB	

PRODUITS ŒNOLOGIQUES ET HYGIÈNE DE LA CAVE

Les organisations professionnelles de la viticulture ont mis en place en 2019 une organisation volontaire et pérenne de collecte et de traitement des emballages vides de produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH). 23 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie de leurs emballages.

AEB FRANCE	DEVEZE BIOTECH ŒNOLOGIE	HYDRACHIM	PRIMALAB
AG FRANCE - PRIMALAB SA - GROUPE KERSIA	DIVERSEY FRANCE SAS	HYPRD	QUARON
AGROVIN	ECOLAB	INSTITUT ŒNOLOGIQUE DE CHAMPAGNE	SOFRALAB
CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH	ERBSLÖH	LABORATOIRES CEETAL	SOUFFLET VIGNE
DAOD - DEVELOPMENT ACTIVITES CHIMIQUES DISTRIBUTION	EURALIS DISTRIBUTION	LAFFORT	VINIFORCE
	GIE ICV - VVS - GROUPE ICV	LAMOTHE ABIET	ZEP INDUSTRIES

FILMS PLASTIQUES AGRICOLES

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 44 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des films plastiques qu'ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

A2Z DISTRIBUTION	DUO PLAST	OERLEMANS PLASTICS B.V.	SOLPLAST SA
AGRIPOLYANE SAS	ENSILEA SA	PARTENIA	SOTRAFA SA
AROZ BERRI S.A.	EUROPLASTIC	PLASTIDIS	TAMA FRANCE / A3F
ARTERRIS	GRANGER FRERES	PLASTIKA KRITIS SA	TRIWORLD FRANCE SAS
ASPLA PLASTICOS ESPANOLAS	GROUPE A.ALVAREZ	POLIFILM EXTRUSTION GMBH	UNION INVIVO
BRUNO RIMINI LTD	GROUPE BARBIER	POLIVOUGA-INDUSTRIA DE PLASTICOS S.A.	VELITEX SAS
C.G.A.O.	GUERIN PLASTIQUES	REYENVAS SA	VITAL CONCEPT SAS
COFRA SAS	INTERCORD SL	RKW AGRI GMBH & CO. KG	VITIVISTA
CORDEX	INTERFOL AG	RKW HYPLAST NV	WBV ESELGRIMM GMBH CO KG
COVERIS FLEXIBLES	JBS JOACHIM BEHRENS SCHEESSEL GMBH	RPC BPI AGRICULTURE ARDEER	
CPA SERRE	KARATZIS SA	RPC BPI AGRICULTURE EDMONTON	
CR DISTRIBUTION	MANULI STRETCH DEUTSCHLAND INC;	RPC BPI AGRICULTURE ZELE	

FICELLES ET FILETS

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 31 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des ficelles et filets qu'ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

AB2F CONCEPT	CORDERIES TOURNAISES	JBS JOACHIM BEHRENS SCHEESSEL GMBH	TAMA FRANCE / A3F
ARMBRUSTER FRERES	CORDEX	JUTA AS	TECFIL SA
AROZ BERRI S.A.	CPA SERRE	KARATZIS SA	UNION INVIVO
AVENTEL FRANCE SAS	CR DISTRIBUTION	MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT	UPU INDUSTRIES LTD
C.G.A.O.	ENSILEA SA	PARTENIA	VELITEX SAS
COFRA SAS	IFIS SPA	PHP-PHILIPPE	VITAL CONCEPT SAS
COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN	INTERCORD SL	POLIFIL	WBV ESELGRIMM GMBH CO KG
COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC	INTERFOL AG	RKW AGRI GMBH & CO. KG	

Les listes mises à jour sont disponibles sur le site internet d'A.D.I.VALOR à l'adresse suivante : http://www.adivalor.fr/filiere/membres_filiere.html

FILETS PARAGRÈLE

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 11 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des filets paragrèle qu'ils ont mis en marché.

A2Z DISTRIBUTION	EMIS FRANCE	IDMAT	SARL CANTAGRI
AGRINOVA SRL	FILPACK PROTECTION SAS	INTERCORD SL	TESRETE SRL
CR DISTRIBUTION	HELIOS GROUP SRL	MOB TEXINOV	

GAINES SOUPLES D'IRRIGATION

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 4 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des gaines souples d'irrigation qu'ils ont mises en marché.

EXTRULINE SYSTEMS SL	NAANDANJAIN	NETAFIM FRANCE	RIVULIS IRRIGATION SAS
----------------------	-------------	----------------	------------------------

FERTILISATION

La filière de gestion des big-bags usagés a été mise en place en octobre 2007 à l'initiative de l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) en concertation avec l'Association Française de Commercialisation et de Mélanges d'Engrais (AFCOME).

157 sociétés de produits fertilisants et amendements sont partenaires de la filière en 2018, via un contrat signé avec la société SOVEEA.

2F OUEST	DELEPLANQUE & CIE	INTERFERT	SCL ITALIA S.p.A - SOCIETA CHIMICA LARDERELLO
AGRALIA SAS - GROUPE MAISADOUR	DIETAXION	INTERORE	SDP
AGRAUXINE	DIJON CEREALES	ITALPOLLINA FRANCE	SEPAC
AGRI SYNERGIE SARL	DUMESNIL	J.L.C FERTILISATION SARL	SICA DE GOUAIX
AGRIAL	DUROURE.12	J3C AGRI	SOBAC - FUTURAGRI
AGRICONOMIE	DUROURE.7	JEUSSELIN SAS	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU RIBERACOIS - SCAR
AGRIMER AGROCEAN	DYNAFLOR	K+S FRANCE	SOUFFLET AGRICULTURE
AGRI Optim	EFIKA	KOPPERT FRANCE	SOUFFLET VIGNE
AGRODIA SA	ELIARD SPCP	L&J	SUD ENGRAIS DISTRIBUTION
AGROFERTIL SARL	EMC2	LA GRANDE JAUGUE	SUMI AGRO FRANCE SAS
AGRONUTRITION	ENGRAIS DROUIN SA	LABORATOIRE SOLLUTO	TERIALIS
AMALTS	ENGRAIS PASSERON SARL	LALLEMAND PLANT CARE SAS	TERNOVO
ANGIBAUD DEROME ET SPECIALITES - ADS	ENGRAIS SUD VIENNE	LEPICARD AGRICULTURE	TERRE D'ALLIANCES
APPROCHIM	ESTAGRI	LHOIST FRANCE OUEST	TERRENA
APPRO-VERT	ETABLISSEMENTS BELOT FILS (ETS BELOT FILS)	LORCA	TERRES DU SUD - GTDS
ARMBRUSTER FRERES	ETABLISSEMENTS HUON	LUR BERRI COOP AGRICOLE	TERRIAL
ARTERRIS	ETS MARCEL LAUTIER ET CIE	MAISADOUR	TESSENDERLO KERLEY INTERNATIONAL
AXEREA SCA	EURALIS CEREALES	METHODE COUSINIE	THELIN CULTURE
AXONE	EUREA DISTRIBUTION	NOVALE	TIMAB MAGNESIUM
BAILLET BREDY AGRO	EUREDEN COOPERATIVE	NUFARM	TIMAC AGRO
BERNARD AGRICULTURE	EUROCHEM AGRO FRANCE	NUTRIEN FRANCE	TONYX
BHS	FCA FERTILISANTS	OCEALIA	TRADE CORPORATION INTERNATIONAL
BIO3G	FERTEMIS	OCI AGRO FRANCE	TRIFERTO BELGIUM NV
BIODEVAS LABORATOIRES	FERTIBERIA FRANCE	OLMIX	TRISKALIA
BLUE AGRO	FERTILINE	OMAG SUD AGRO PERRET - SAP	UCAL DE L'ALLIER
BMS Micro Nutrients France	FERTILORE	OVINALP FERTILISATION	UNEAL
BOREALIS L.A.T.Gmbh	FERTINAGRO	PENN AR BED	UNIFERT FRANCE
CAPINVEST (NATUP)	FERTIVAL FRANCE SAS	PHOSAGRO	UPL France SAS
CARRIERES IRIBARREN	FRANCE OLIGO	PIGEON ET COMPAGNIE	VAL DE GASCOGNE - VDG
CAVAC (85)	FRAYSSINET SAS	PILLAERT ENGRAIS SA	VALAGRO FRANCE
CEREGRAIN DISTRIBUTION	GAIAGO	PLANTIN	VALFRANCE
CERESIA	GETADE AGRI CONCEPT	PRODUCTOS AGRICOLAS MACASA	VEGELA
COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL	GIROUX SAS	PROVENCALE SA	VERTALYSE
COMPO EXPERT FRANCE SAS	GREENCELL SA	QUALIFERT	VIA VEGETALE S.A.S.
COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN	GROUPE MEAC S.A.S.	RAGT PLATEAU CENTRAL	VITIVISTA
COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL	HAIFA FRANCE	ROSIER SA	VIVESCIA
COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE - CAL	HEXAGRI	SARL JACQUES MOREAU	YARA FRANCE
COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE	I.C.L. France - BU EVERIS	SARL VOET ENGRAIS	
COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD	ICL FERTILIZERS EUROPE C.V	SAS ETS VOLLÉAU	
COOPERATIVE DE CREULLY	IMPACT-PRO	SCAM	

SEMENCES CERTIFIÉES

Le 27 février 2009, A.D.I.VALOR et l'association ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences) ont signé une convention pour la prise en charge des big-bags de semences certifiées et, depuis 2012, les sacs en papier. 88 industriels semenciers adhèrent à l'association ARES et contribuent ainsi au financement de la filière.

110 BOURGOGNE	CENTRE SEM - UNION COOPERATIVES AGRICOLES	GROUPE PROVENCE SERVICE - GPS	SCA ILE DE FRANCE SUD
AGORA	CEREALIS	HZPC FRANCE SAS	SCAE MOQUET CHRISTIAN
AGRI NEGOCE SAS	CERENA	INTERFACE CEREALES	SECOBRA RECHERCHES
AGRI OBTEINIONS	COMPO EXPERT FRANCE SAS	IPM POTATO GROUP Ltd	SEMENCES DE FRANCE
AGRIAL	COOPERATIVE AGRICOLE DE BOISSEAUX	KWS MOMONT SAS	SEMENCES DU SUD
AGROPITHIVIERS SCA	COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE	LECUREUR SEMENCES SA	SEMENCES LEMAIRE DEFFONTAINES
AGY LIN SCA	COOPERATIVE AGRICOLE D'ESTERNAY	LES TOUQUET PLANTS COTE D'OPALE	SESVANDERHAVE FRANCE SAS
AXEREA SCA	COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC	LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING	SOUFFLET AGRICULTURE
BASF FRANCE SAS	COOPERATIVE LA DAUPHINOISE	LS PRODUCTION	STET FRANCE SARL
BAYER SEEDS SAS	DANESPO FRANCE	LUR BERRI COOP AGRICOLE	SUD GENERATION SEMENCES
BELLOY SEMENCES	DELEPLANQUE & CIE	LUR BERRI DISTRIBUTION SAS	SYNGENTA FRANCE
BENOIST SAS	EMC2	MAISADOUR	TERRE ATLANTIQUE
BFC SEMENCES - VAL UNION	EPI DE GASCOGNE	MAISON DEBARGE PLANTS	TERRE D'ALLIANCES
BRYGO SARL	EURALIS SEMENCES	NOVABIOM	TERRE DE LIN
C.A.PRO.GA LA MEUNIERE - CAPROGA	EUROSEM	OCEALIA	TERRENA SEMENCES
CALIRA - COOPERATIVE LINIERE DE LA REGION D'ABBEVILLE	FERTIBERRY SEMENCES	OMNISEM	TETRASEM
CAP SEINE	FLORIMOND DESPREZ	ORCAN EURL	TOP SEMENCE
CARBON VICTOR SARL	GAEC DU COUDRAY	RAGT SEMENCES	TOUQUET PLANTS
CASSERIE DE LA VALLEE LEGUMEX	GALTIER SEMENCES	SAATEN UNION FRANCE	UNEAL
CAUSSADE SEMENCES	GERMICOPA S.A.	SAS EPILOR (EPILOR)	VALFRANCE
CAVAC (85)	GIE UNISIGMA	SCA DE LA REGION DE PUISEAUX	VIVESCIA
CENTRE OUEST CEREALES	GOPEX DISTRIBUTION	SCA DE TEILLAGE DE LIN DU PLATEAU DU NEUBOURG	YNOVAE

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CHIMIQUE

Les agriculteurs, distributeurs et industriels se sont alliés pour organiser la collecte des Équipements de Protection Individuelle chimique usagés (EPI), utilisés en agriculture. L'application de l'éco-contribution sur les ventes d'EPI est effective depuis le 1er janvier 2016. En 2018, les fournisseurs spécialisés suivants ont contribué au financement de la gestion de la fin de vie des EPI usagés qu'ils ont commercialisés.

AXE ENVIRONNEMENT	CEPOVETT	FRANCE SECURITE	MANULATX	PB SÉCURITÉ - SÉCURAMA	PROREM
-------------------	----------	-----------------	----------	------------------------	--------

HYGIÈNE ANIMALE

Depuis le 1er janvier 2021, sous l'impulsion des metteurs en marché de produits d'hygiène (SEPH), 15 fabricants de produits d'hygiène animale contribuent au financement de la gestion des emballages usagés issus de l'emploi de leurs produits.

BIO ARMOR DEVELOPPEMENT	DK-DOX FRANCE	HYDRACHIM	QUARON
CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH	ECOLAB	HYPRD	SYNTHESE ELEVEGE
CID LINES FRANCE	FARMAPRO	OCENE	THESEO FRANCE
DIVERSEY FRANCE SAS	HUVEPHARMA	PROQUIMA S.;A.	

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020-2021 s'élève à 23 784 283 €, en progression de 16 %, par rapport à l'exercice 2019-2020 (20 577 490 €).

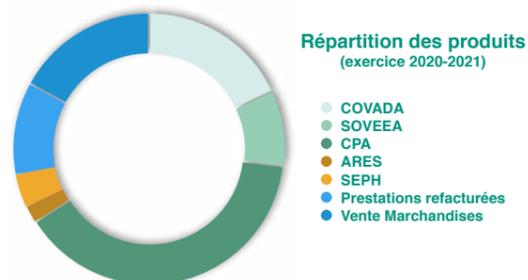
Cette évolution s'explique par l'augmentation de la contribution des metteurs en marché pour couvrir l'augmentation des dépenses liées à :

- La montée en puissance des différents programmes de collecte d'emballages et plastiques (85 000 t collectées ; + 5 %)
- L'augmentation des coûts directs en lien avec la dégradation des conditions de recyclage des emballages et plastiques usagés.

Les contributions perçues de la part des metteurs en marché représentent 72 % du chiffre d'affaires total (n-1 76 %)

Elles correspondent à la contribution versée par :

- COVADA, pour les déchets phytopharmaceutiques,
- le CPA, pour les plastiques usagés,
- SOVEEA, pour les emballages usagés d'engrais et amendements,
- SEPH, pour les emballages usagés de produits d'hygiène de l'élevage laitier,
- ARES, pour les emballages usagés de semences certifiées.



Les recettes liées à la vente de matériaux recyclables progressent

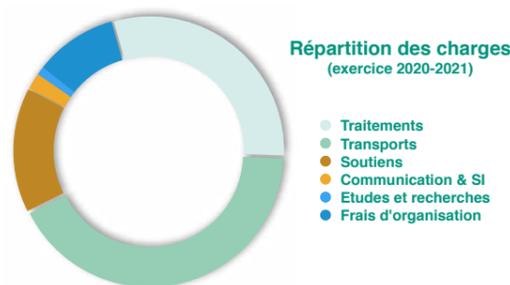
Elles sont estimées à 3,975 millions d'€, en augmentation de 29 % par rapport à l'exercice 2019-2020. Elles représentent 17 % du chiffre d'affaires total (N-1 15 %, N-2 18 %).

Les prestations facturées représentent 10 % du chiffre d'affaires (N-1 9 %). Elles correspondent notamment à la prise en charge, contre paiement, des PPNU d'origine non-contributeurs (en baisse) et à la facturation de frais complémentaires de traitement pour les films de paillage, très souillés.

Les dépenses logistique et de traitement ainsi que les soutiens aux opérateurs sont en hausse

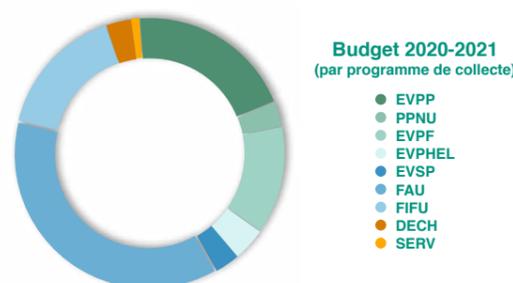
Les charges d'exploitation enregistrées durant l'exercice s'élèvent à 23 489 720 € et progressent de 16 % par rapport à l'année précédente. Elles se répartissent comme suit :

- 42 % au titre des dépenses de transport (N-1 : 43 %).
- 15 % au titre des soutiens versés aux opérateurs pour l'optimisation de la collecte (N-1 : 15 %).
- 30 % au titre des dépenses de traitement (incinération) ou de prétraitement (mise en balle, broyage, stockage) (N-1 : 28 %).
- 2 % au titre des dépenses de communication et d'information (N-1 : 2 %).
- 1 % au titre des frais d'études et recherches (N-1 : 1 %).
- 10 % au titre des frais d'organisation (équipe opérationnelle et administration générale) (N-1 : 11 %).



Le budget 2020-2021 par programme de collecte (redistribution des dépenses directes et indirectes) se répartit de la manière suivante :

- 20 % pour l'activité « emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) » (N-1 : 21 %).
- 37 % pour l'activité « films agricoles usagés (FAU) » (N-1 : 37 %)
- 16 % pour l'activité « ficelles et filets usagés (FIFU) » (N-1 : 15 %)
- 13 % pour l'activité « emballages vides de produits fertilisants (EVPPF) » (N-1 : 13 %)
- 3 % pour l'activité « produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU) » (N-1 : 3 %)
- 3 % pour l'activité « emballages vides de semences » (EVS) (N-1 : 3 %)
- 4 % pour l'activité « emballages vides de produit d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL) » (N-1 : 4 %)
- 5 % pour les autres activités (N-1 : 3 %).



L'exercice se clôture avec un résultat d'exploitation bénéficiaire de 215 142 €. Après prise en compte du résultat des opérations financières, le résultat courant avant impôts ressort à 219 928 €. Après prise en compte des produits et charges exceptionnels, le résultat net se solde par un bénéfice net comptable de 108 744 €, en diminution de 80 k€ par rapport à l'exercice précédent (180 845 €).

Perspectives exercice 2021-2022

La **montée en puissance des programmes de collecte** devrait se poursuivre, notamment pour les emballages et plastiques usagés utilisés dans les exploitations spécialisées en production animale, et les intrants pour lesquels un programme de collecte a récemment été mis en place. L'augmentation des prix des matières plastiques **devrait contribuer à redresser la chaîne de valeurs du recyclage des plastiques**, et limiter ainsi l'augmentation des coûts de collecte et de traitement pour l'ensemble des emballages et plastiques usagés collectés. Le chiffre d'affaires de la société devrait donc poursuivre sa progression.

En Euros	Exercice 2020 - 2021	Exercice 2019 - 2020	% N/N-1
Chiffre d'affaires net	23 784 283	20 577 490	16 %
Reprise sur amortissement et provisions	11 069	67 587	-84 %
Subventions d'exploitation			
Autres produits	507	538	-6 %
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	23 795 860	20 645 616	15 %
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 447 018	17 488 816	17 %
Autres achats et charges externes	1 277 716	1 261 717	1 %
Impôts, taxes et versements assimilés	88 699	84 024	6 %
Salaires et traitements	1 083 968	1 001 803	8 %
Charges sociales	456 744	410 767	11 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations	59 799	61 289	-2 %
Dotations aux provisions sur actif circulant	23 665		
Dotation aux provisions pour risques et charges	72 500	57 395	26 %
Autres charges	70 606	63 703	11 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	23 580 718	20 429 518	15 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	215 142	216 098	0 %
Produits financiers sur placement	4 786	7 951	-40 %
Intérêts financiers			
RESULTAT FINANCIER	4 786	7 951	-40 %
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	219 928	224 049	-2 %
Produits exceptionnels sur opération de gestion	232	548	-58 %
Produits exceptionnels sur opération en capital	5 722	13 950	-59 %
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 954	14 498	-59 %
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	899	4 208	-79 %
Charges exceptionnelles sur opération capital		710	-100 %
Dotation exceptionnelles aux amortissements et provisions	50 000		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 899	4 918	935 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-44 945	9 580	-569 %
Impôt sur les bénéfices	66 240	52 784	25 %
BENEFICE OU PERTE	108 743	180 845	-40 %

OPÉRATEURS CONVENTIONNÉS

(Pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

ALSACE

AGRO 67 / ARMBRUSTER FRERES / B LIENHART / BERGER MACHINES AGRICOLES / BURGGRAF BECKER / CELLIER DU MUHLBACH / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN / COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN / COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC / ETS BALTHAZARD ANDRE ET FILS / ETS WALCH / FEUERSTEIN / Hassenforder / LES BONNES ASPERGES DU RHIN / MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT / NUNGESSER SEMENCES / PLANETE LEGUMES / SCHIELE / STOLL STOFFEL

AQUITAINE

AGRIDOR / AGR'IN / AGRISERVICE POLE VERT / AGRO PLANT / ALLIX / BELLOC SUD OUEST / BGD CONSEILS / BIO ATLANTIC / CANDOUSSAU / CARLES / CASTEL FRERES / CAVE DU MARMANDAIS / CAVES DE RAUZAN / CC PERIGORD LIMOUSIN / CESTAS PRESTATIONS AGRICOLES / CHAMOULAUD / CIC / CLAAS AQUITAINE / COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS / COMPTOIR AGRICOLE DUFOUR / COOPERATIVE AGRICOLE HAUTEFORT / COOPERATIVE AGRICOLE LA PERIGOURDINE / CORDERIE ARTISANALE BOCQUIER / CPA SERRE / CR DISTRIBUTION / CROUSEILLES / CUMA DE FIRBEIX / DARBONNE PEPINIERE / DISTRIALIS / DOMAINE DE CASTANG / DOMAINE DE PRADAOU / EARL DOMAINE DU BARRY / ECOGRAV' / ETS ANDRIEUX / ETS APPROVERT BERGERET / ETS BEAUGEARD / ETS CAMUS / ETS DEGEIX DOMINIQUE / ETS GENDREAU / ETS GUENON / ETS LACADEE / ETS PUIFFE AGRI FOURNITURE 24 / ETS SANSAN / EURALIS CEREALES / EVW / FERTINAGRO / FJ DUCOURNAU / FRAISIBELLE DU PERIGORD / FRANCK BEZIER / FTPE - FROID TRAITE PLOMBERIE ELECTRICITE / GIE DE L'OMBRIÈRE / GRITCHE / GROUPE MAISADOUR / JALADI / LABORATOIRE OENOCONSEIL DE PAUILLAC / LABORATOIRE OENOLOGIE DANIEL MILLET / LAFFORT / LARRIEU / LEGUM'LAND / LES SILOS DE L'ADOUR / LES VIGNERONS DE BUZET / LES VIGNERONS LANDAIS TURSAN CHALOSSE / LESPLENE / LEVEQUE ET FILS / MABEL'VIGNE / MATERIEL VINICOLE MEDOCAIN - MVM / MEDAN / MENDIKOA / MICHAEL PAETZOLD / OENOLOGIE GAUTHIER / ORAZIO / PASCAL BANOS / PEYRE ET CIE / PRIMALAB / ROLLAND OENOLOGIE / SAGA VEGETAL / SANDERS GARAZI / SARL CANTAGRI / SARL'AGRI / SAS DES BICHETS / SAVIMAT / SCA TOM D'AQUI / SCEA LAVIE BIO / SCEA POT AU PIN - PLANETE VEGETAL / SCEA THIROUIN / SEDIMA - SOCIETE D'ETUDES, DE DIFFUSION, D'ENTRETIEN DE MATERIELS (SEDIMA) / SEML DU CONFLUENT / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU RIBERACOIS - SCAR / SOCIETE D EXPLOITATION DES ETS BONNET / SOCIETE DE MATERIEL D'ELEVAGE - SOMATEL / SODEPAC / SYNDICAT REGIONAL AGRICOLE DE CADILLAC - SRA / TERRE DE VIGNERONS / TERRES DU SUD - GTDS / THION EQUIP ELEVAGE / UNION DE PRODUCTEURS DE SAINT EMILION / VITIVISTA

AUVERGNE

AGRI CENTRE DISTRIBUTION / AGRI RIOM / AGRIMAT / AGRO SERVICE 2000 / APPRO AGRI / BADIOU HE / CAMMAS TRIAGE NEGOCE AGRICOLE / CC CERE ET GOUL EN CARLADES / CC DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE / CC DES RIVES DU HAUT ALLIER / CC DU PAYS DE GENTIANE / CC DU PAYS DE MAURIAC / CC DU PAYS DE SALERS / CC SUMENE ARTENSE / CHABRIER REGIS / CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY DE DOME / CHARLES CHAPUIS / CHOUVY APPRO 15 / CHOUVY APPRO 43 / CHOUVY APPRO 63 / CLAAS AUVERGNE / COMBRONDE AGRI / COMITE DE PETITE REGION AGRICOLE AURILLAC - CHATAIGNERAIE / COOPERATIVE AGRICOLE CENTRE BOCAGE - CACB / COOPERATIVE AGRICOLE DE CRESSANGES / COOPERATIVE AGRICOLE DE THIEL / DESCREAUX / ECHO VERT AUVERGNE / ETS AUDIN ALAIN / ETS DACHARD / ETS JEUDY / ETS LOUBIERE / ETS QUINTY ET FILS / ETS SOUBRIER BESSE / FAURE AGRICULTURE / FDGEDA HAUTE LOIRE 43 / FORESTIER DELCHET / GSA / HAUTES TERRES COMMUNAUTE / INDUS AGRI DISTRIBUTION 43 / JARLETON AGRO DISTRIBUTION / LA SOCIETE FROMAGERE DE CONDAT-SFC / LIMAGRAIN / LIMAGRAIN EUROPE / MATERIAUX DUFRANCAIS GEDIMAT / MONTARNAL / NATAGRI / PROXIEL / ROBERT SCHMITT / SABAROT AGRICULTURE / SAINT FLOUR COMMUNAUTE / SARL BEAUMEL PIERRE / SARL VILLEMONT N3GOCE / SCA COOPACA / SOCIETE LAITIERE DES VOLCANS D'Auvergne - SLVA / TERR'AGRI / TRESCARTE / UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE / VAL'LIMAGNE.COOP / ZONE AGRI

BASSE-NORMANDIE

AGRI SIMPLEMENT / AGRIAL / AGRILEADER / ALDS DUVAL SERVICES / APPRO MANCHE / APPRO-VERT / ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES GVA DE L'ORNE / AXONE / BOCA ELEVAGE SERVICE / BOUET SERVICE ELEVAGE / BRUNET ET FILS / CAP'AGRI / COOPERATIVE AGRICOLE DE BELLEME / COOPERATIVE DE CREULLY / D2N - DATIN-DESTREES NEGOCE / ELEVANCE / ETS NOEL / FARAGO MANCHE CALVADOS / FRIGOT GRAINETERIE / FROMAGERIE GILLOT / HAMARD JP / JARDIN SERVICE FOURNITURES / LA FERME NEUVE / LACTA - TRAITE / LACTA SERVICES / LAURENT JEAN LUC / LECHEVALLIER / LEMARDELE / LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN / LVES / MARIE ET FILS / NORD ELEVAGE / PAPILLON / RECYOUEST SAS / ROBOLACTIS LELY CENTER / RUAUX ELEVAGE / SARL BOULLE LEROY / SAVENCIA RESSOURCES LAITIERES / SCA ISIGNY SAINTE MERE / SM3 / TERDICI VEGETAL

BOURGOGNE

AACE ROSES/ADAGRI LEGUY / AGRI 89 / AGRI CEP BOURGOGNE / AGRISSY / ALABEURTHE / ALTERNATIVE / AMDIS / AVEAL / BARGE ET FILS / BAZOLLES MOTOCULTURE / BIGALLET / BOUCHERON SERVICE AGRI / BUCHEZ / BYTEBIER BRUNO SASU / CHAPUIS Frères / CLAAS BOURGOGNE / CLAAS MACON / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARCIGNY / COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - CAMB / COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD / D2S AGRO / DELOMIER / DIJON CEREALES / DUPIN PASCAL ROUZET / EFC SEMENCES / ETS BRESSON / Ets DUCHARNE AGRIDIFFUSION / ETS DUPUIS / EURIAL ULTRA FRAIS / FRANCOIS MARTENOT / FROMAGERIE LINCET / GIACOMEL / GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE / GUICHARD / MANIERE / MAT CICHY AGRICOLE (MCA) / MINOTERIE GAY / NATURAL'IS / RUZE / SARL GOSSELIN GUILLAUME / SARL MIGNON / SCA CASAY / SCA DESHYDRATATION DE LA HAUTE SEINE / SILVAIN ET FILS / SONOFEP / SUREAU AGRICULTURE / SV-PRO / VINEO Analyses et conseils / YNOVAE

BRETAGNE

AGRI.COM / AGRIEL DEVELOPPEMENT / ANIDIET HYGIENE / ASSOCIATION DE L'ILLE / BDV SERVICES / BREIZH APPRO / BROGARD JEAN LUC / BSE - BRETAGNE SUD ELEVAGE / CENTRE APPRO / CENTRE BRETAGNE ELEVAGE / CHAUVEL EADS / CLAAS BRETAGNE SUD / CLAAS BRETAGNE NORD / COMPTOIR DE LA MACHINE A TRAIRES / COMPTOIR DE L'ELEVAGE / COOPERATIVE GARUN PAYSANNE / COOPERATIVE LE GOUESSANT / COOPERATIVE MARAICHERE DE L'OUEST / COOPERATIVE TERRES DE L OUEST / COOPERL ARC ATLANTIQUE / DOUAR APPRO / ELEVAGE APPRO SERVICE / ETS BONENFANT / ETS DEMEURÉ / ETS DROGUET DANIEL / ETS HOUEIX / ETS LE GAL / ETS LEFORT / ETS LEGRAS / ETS LP GEFFRAY / ETS TARDIF VASSAL / EUREDEN COOPERATIVE / EVEN AGRI / FB2G / FLOCH APPRO / GN SOLUTIONS / GROUPEMENT D'ACHATS LOUDEAC / GUEGAN / GUILLOU FRERES / HORTIBREIZ / HOUEL MICHEL / HYDEALPRO / JAN / JEGOUZO / JM HYGIENE ET ENTRETIEN / KABELIS / LA SOURCE BRETAGNE / LAGUITTON / LE LAY / LE POCREAU TRIAGE / LELY CENTER ARMOR / LEMAITRE APPRO / LERMITE AGRICULTURE / LUCAS / MEHEUST SEERM / MOISDON / NEOLAIT / NUTRI CONCEPT / PATRICK LE FOLL - HYGIENE ET NUTRITION ANIMALE / PIER SERVICES / PLANET NUTRI + / PLASTIDIS / ROYAL BRINKMAN FRANCE / RS APPRO / SARL ERIC CORRE / SARL ETA GAUTIER / SAS LE ROUX / SERAZIN TEXITER APPRO / SEYEUX / SICA AGRAMMO / SOLARENN / STE DES TRANSPORTS DEBRAY / TECHNIDIS AGRO / TERDICI APPRO / TSE - BOHAL / VITAL CONCEPT SAS

CENTRE

AGRI ALTERNATIVE / AGRO FORCE 3 / AGRO PLAS BERRY OUEST / AGROPITHIVIERS SCA / ASPA 2 / ASTERIA / AXEREAL SCA / AXIOME / BABEE JARDIN / BODIN / C.A.PRO. GA LA MEUNIÈRE - CAPROGA / CAAHMRO GROUPE / CENTRAGRI / CHAUVIN / CHESNEAU AGRITECH / CLOUE JEAN & FILS / COOPERATIVE AGRICOLE DE BOISSEAUX / COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE / COOPERATIVE AGRICOLE DE PUISEAUX / COOPERATIVE ST NICOLAS DE BOURGUEIL / COPAC / DELANOUE EUROBEAUCE / DURAND / EARL SIM / EDDAR / EI GRANGE ROUGE / ETS BEAUVAIS / ETS GABORET / ETS GUIGNARD / ETS MARTIGNON / ETS METHIVIER / ETS PEAN / ETS VIoux - DUBOIS / EURL DENIS ALIMENTS / FERME SAINT HUBERT / FEYS NEGOCE ET SERVICE / GARAGE PATRAUD / GIE AGRICOLE DE CIGOGNE / GIE DE L'OIZENOTTE / HELIOGREEN / LAITERIE DE VERNEUIL - COOPERATIVE TOURAINE BERRY / LAITERIES H. TRIBALLAT - LHT / LATA / LEPLATRE / NUTRIPHYT ET CIE / PHYSECO GIE / PHYT & CO / PHYTSERVICE / PISSIER / ROYAGRI / SABOC / SARL LE CLOS RABELAIS / SARL NATURE ET SAVEURS / SCEA LES BEAUX CHENES / SICA CEREALES DE FRANCE / SODEM / SUPLISSON / TERRAGRO APPRO / TRAITAGRI CENTRE / TRAITAPHYT / UNION CANTON SYND EXPLOITANTS AGRICOLE / VEOPS / VERTUMNE / VILLEMONT ANDRE / VITAGRI

CHAMPAGNE-ARDENNE

AGRIFIM / AGROMI / ALLIANCE AGRICOLE / CERESIA / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE / COHESIS DISTRIBUTION / COLLET LOUIS DAVIGNON / COMPAGNIE CHAMPENOISE PH CH PIPER HEIDSIECK / COMPAS / COOPERATIVE AGRICOLE DE JUNVILLE / COOPERATIVE AGRICOLE D'ESTERNAY / COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS - CSGV / DIFF'AGRI / DIGIT'AGRI / ETS BOURDON / ETS MARECHALLE / ETS RITARD CHARLES / EUPHORBE / EURL VERZEUX / FRANCE ECO / FREDON GRAND EST / GAEC VUIBERT / HMWC / INSTITUT OENOLOGIQUE DE CHAMPAGNE / J.L.C / LESSERTEUR / MONSIEUR FABIEN TARTAGLINO / NODIMAT-GRANDAY / NOVAGRAIN / PAYS YVERNEAU / PHYTAGRI / PREAUX AGRI DISTRIBUTION / SAS DELAITRE ET FILS / SCARA / SEPAC / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAPDEA / SOFRALAB / SOUFFLET AGRICULTURE / STAHL / TERAVIA / TERROIRS ET VIGNERONS DE CHAMPAGNE / THIEBAULT VITICULTURE / TRUCHON DIFFUSION / VIVESCIA

CORSE

COOPERATIVE AGRICOLE CAVICA / CORSE AGRONOMIE PRECONISATION / ORGANISATION DES MARAICHERS CORSES - OMC / SOC COOP VINI MARANA ET ENVIRONS / UVIB - UNION DES VIGNERONS DE L'ILE DE BEAUTE

FRANCHE-COMTÉ

BOILLEY MILLET / BOISSON FEAUD / BON DIDIER ET MAZO MICHEL / CENTRE EST MANUTENTION / CENTRE JEUNES AGRICULTEURS 90 / CHAYS FRERES / COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL / COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE / COOPERATIVE DES MONTS DE JOUX / CUMA DE THERVAY / DARBON AGRI FRANCHE COMTE / DEBRAND / DEMATEC / DISTAGRI / ELEVAGE SERVICE 39 / ETABLISSEMENTS COSTE MACHINES AGRICOLES - CMA (C M A) / ETS DUBREZ ET FILS / ETS MILLERET CL NOTRE DAME DE LEFFOND - CLNDL / ETS PANNE / FABEST FOURNITURES / FAIVRE / FLEXI-PIECES / FROMAGERIE DE CLERVAL / FROMAGERIE PERRIN-VERMOT / GAEC DU CURTIL D OSIER / GARNIER / GIROUX SAS / GRAINES BASTARD / HUOT / JACOULOT ROBOTIQUE SARL / JACOULOT SERVICE PLUS / JEAMBRUN CHRISTIAN / JURA TERROIR / LOUIS BERNARD / MONTBELIARDE EQUIPEMENTS / MONTS ET TERROIRS / MOULIN JACQUOT / MUSY MACHINES AGRICOLES / PAGOT CAPUT / PATURAGES COMTOIS / PEPINIERES GUILLAUME / PETIT / R. BRUN ET FILS / RACINE SAS / SAM-DOZ ERIC ET CLAIRE / SARL COURTEJOIE / SARL DAVID MAX / SOC EXPLOITATION GUY THEVENIN / STE VERNIER / TEBA / TECHNITRAITE / THIEBAUD / VALLET

HAUTE-NORMANDIE

ANISOL / BELLAY / CHEUTET / DEMETERRE / DUMESNIL / ECHO VERT NORMANDIE / ETS PHYTOBRAY / GIE AVENIR / GIE DE LA CHARENTONNE / GIE DU PRAC / JL NUTRITION / LEPICARD AGRICULTURE / LETHUILLIER / NATUP / PINSON PAYSAGE NORMANDIE / POULICHET APPRO / SARL LIEUBRAY / SEAPV / SEVEPI / SYNDICAT ECONOMIQUE AGRICOLE VEXIN NORMAND / TECHNITRAITE FROID / TERRE DE LIN / TERRE ELEVAGE

ÎLE-DE-FRANCE

AGRI OBTENTIONS / ALTEC / APPRO CONSEIL / BHS / BRIE ALTERNATIVE / CEZ BERGERIE NATIONALE / COMAGRAIN / COOPERATIVE AGRICOLE IDF SUD / ECHO VERT ILE DE FRANCE / GILLOOTS / INRAE / MPES - MIDI PYRENEES ELEVAGE SERVICE (DeLaval) / SAINT LOUIS SUCRE / SERVICES ILE DE FRANCE ELEVAGE / SEWA BLANCHARD / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BETON BAZOCHES / SODIAAL UNION / TERRES BOCAGE GATINAIS - TBG / TEST DEMO EXTRANET

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AGRIDEPOT / AQUA D'OC / ARTERRIS / AUDE OENOLOGIE / AUDEMA PIERRE OLIVIER / BELLOC / BERTRAND REMON / BOETTO / BRL EXPLOITATION / CALVET AGROFOURNITURES / CHARRIERE DISTRIBUTION / CLAPASUD / CMCA / COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GARD RHODANIE / COMPTOIR AGRICOLE DU LANGUEDOC / COMPTOIR AGRICOLE LEON VALETTE ET CIE / COMPTOIR DE LA CAVE / COOPERATIVE AGRICOLE DE LA VALLEE DE LIMOUX - CAVALE / COPAGE LOZERE / COPAL / CUMA DU CORBIERES OCCIDENTALES / DEVEZE BIOTECH CENOLOGIE / DOMAINE PAUL MAS / DOULIERE HAY FRANCE SAS / EARL CANGUILHEM / EARL LE BOURGIDOU / EARL ROUSSEAU / ETS GARAUD / ETS MICHEL BERGER / ETS PAUL ROUVIER ET FILS / FABREGA / GOUT DU SUD / HERAIL / JAFFUEL / JARDIN D'ANTAN / JAUBERT / JEEM / LA ROSEE / LANGUEDOC CHIMIE / LE CLOS DES SOEURS / LE PARGUET / LES CELLIERS JEAN D'ALIBERT / LES FRUITS DU SOLEIL / LES GRAVES / LES POUSES

BIO DU ROUSSILLON / LES VERGERS BIO / LES VIGNERONS DE LA VOIE ROMAINE ET DU CABARDES / LIMOUX CONDITIONNEMENT / MAGNE / MATERIEL POMPAGE ARROSAGE - MPA / NAVARRO MARIANO / OENO LANGUEDOC / PCEB / PERIS SAS / PERRET / PHYT'INTER / PHYTOCASH AGRO / PRIMANGE / PROSJET IRRIGARONNE / REGARDS DE VIGNERONS / SCA D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT THIBERY / SCA DE VINIF DE MONTREDON DES CORBIERES / SCA ILLE FRUITS / SCA LAITIERE DE CIMELAIT / SCA PLAINE DU ROUSSILLON / SCAD - SOCIETE COMMERCIALE AGRICOLE DE DISTRIBUTION / SCEA GARCIA SERGE ET GREGORY / SCEA LES COSTIERES / SCEA NATUR'SALADS / SCV ANNE DE JOYEUSE / SCV CELLIER DES DEMOISELLES / SMICTOM RHONE-GARRIGUES / SO'VERT ENVIRONNEMENT / SYNDICAT AGRICOLE DU VALLESPIR / SYNDICAT MIXTE ENTRE PIC ET ETANG / TOUCHAT / TOUT OENO / UNION DES PRODUCTEURS DU HAUT MINERVOIS / VERNAZOBRES FRERES / VIGNERONS CATALANS / VINCENT / VINOBAG

LIMOUSIN

AGRI CONSEIL 87 / AGRIAXE / AGRICENTRE DUMAS / BECHADE & FILS / CC CREUSE GRAND SUD / CELMAR / CONVERTGENCE / COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE POMPADOUR / COOPERATIVE AGRICOLE D'USSEL / CS AGRI / DEFI MAT DOUSSAUD / DUCLUZEAU / ETS BOUDET / ETS CHAUMEIX / ETS CLUZET / ETS FAURE APPRO / ETS GUILLOT / ETS LAVERDANT ET FILS / ETS MAGNAVAL / FDSEA CORREZE 19 / JUILLAC CHIMIE / JUILLARD CONDAT / LAITERIE LES FAYES / MB LATHIERE / MICARD / OCEALIA / PEYNIN / ROBERT / SABOURDY / SARL BLINET / SARL CHABRETOU / SARL MOURIERAS / SICA BB / SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE / THIMONNIER / VERLADIS / VIGNAUD CHRISTIAN

LORRAINE

ABCDE / AGRO DISTRIBUTION SERVICES - ADS / ALTER AGRO / APPRO ET SERVICES / AVENIR AGRO / COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE - CAL / COOPERATIVE AGRICOLE VOSGELIA / DCP AGRO / EMC2 / ESTAGRI / ETS GIRARD / FDS CERES / GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE BLE - GPB / HEXAGRAIN / HORTICULTURE AGRICULTURE DISTRIBUTION NEGOCE - HADN / LD SERVICE / LEFORT / LELY CENTER NANCY / LORCA / LORRAINE ESPACES VERTS / MUNIER DISTRIBUTION / NUTRIMAG / PG AGRI / RENE JEAN MARCHAL / SOCIETE AGRICOLE DES GRAINS DE L'EST - SAGE / SODIPA AGRI SAS / SOLAGRI / SOPLAN ELEVAGE / STOPHYTRA / TERRE D'HORIZON / TERREA / UNICOOLAIT / VITMAT / WAHL EQUIPEMENTS

MIDI-PYRÉNÉES

ADAE DU QUERCY ROUERGUE ET DES GORGES DE L AVEYRON / AG CONSEIL / AGRI CLUZEL / AGRI PLUS / AGRI SANDERS / AGRO D'OC / ALBERT OENOLOGIE / ALBI MOTOCULTURE / ALINEA / ALLIANCE OCCITANE / APPRO D'OC / ARMAGNAC ANDRE / ASSOCIATION DES AGRICULTEURS ARIEGEOIS RECYCLEURS A3.R / B. M. PRODUCTION / BARRERA / BARTHES CLAUDE / BOSC IZARN / CAPA / CAPEL LA QUERCYNOISE / CASCAP / CASTAING / CC DU PLATEAU DE MONTBAZENS / CC DU REQUISTANAIS / CC LEVEZOU PARELOUP / CC PAYS DE SALARS / CC PAYS RIGNACOIS / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON / COMCOM AVEYRON BAS SEGALA VIAUR / COMPTOIR AGRICOLE DU GOURDONNAIS / COOPERATIVE AGRICOLE PRODUCTEURS LEZE ARIEGE - CAPLA / COOPERATIVE AGRICOLE VALCAUSSE / COOPERATIVE D'ACHAT DE GAILLAC / CRL - COOPERATIVE REGIONALE LAURAGAISE / DAFFINI / DESTRUELS BOUYGUES / DISTRIBUTION DU DOMAINE D'UBY - SDU / DOMAINE DE FONTORBE / DOUMERG / EARL BONIS / EARL DE BELVEZE / EARL DE BORDE HAUTE / EARL DE GINESTE / ECO CUMA ARIEGE PYRENEES / ETS CASAU / ETS GABRIEL COULET / ETS GOUDY ET CIE / ETS LADEVEZE / ETS LAGARRIGUE / ETS LOUIT / EURL BOSC / EURL FOURCADIER / FARAGO AVEYRON / FDCUMA HAUTES PYRENEES / FDCUMA TARN / FEDERATION DES ACVA DU COMMINGES / GERSYCOOP / GRANIER DIDIER / HYGIENE SERVICE CONSEIL / JPR DISTRIBUTION / LA GERBE / LA MAISON DU MELON / LABATUT FOURCADE / LABORDERIE / LE MAJOR / LES JARDINS DE LAFRANCAISE / LES SILOS DE GOUJON / LES VERGERS DU TICOL / L'ISLE AUX GRAINS / LS CAZOTTES / LUR BERRI COOP AGRICOLE / MOISSINAC / NEOCOOP / OGR / PEPINIERES RISPE ET FRUITS / QUALISOL / RAGT PLATEAU CENTRAL / RODEZ AGGLOMERATION / RS NATURE / SARL AGRISTOCK 2000 / SARL ANGLES / SARL QUERCY PRODUCTION / SAS LAMOTHE / SCEA DE BENAC / SCEA DE LA GRAVE / SCEA DE PHILADELPHIE / SCEA FONGRAVE / SCEA HUGUET / SCEA LES GRANGES / SEGALA ALIMENTS / SICA SEGALA LIMARQUE - SICA SELI / SMICTOM NORD AVEYRON / SOBAC - FUTURAGRI / SOCOPA / SOULIÉ / SOVERDI / T3M LAVAIL / THOMAS / UNICOR / VAL DE GASCOGNE - VDG / VINOVALIE

OPÉRATEURS CONVENTIONNÉS

(Pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

NORD-PAS-DE-CALAIS

BLANQUART / CAP SEMENCES / CATTEAU / CLEF / COOPERATIVE AGRICOLE D'AVESNES SUR HELPE / COOPERATIVE AGRICOLE SAINT HILAIRE LES CAMBRAI / DUCROQUET NEGOCE / ETS CLAYE / FLORIMOND DESPREZ / GROUPE CARRE / HONORE NEGOCE / LA FLANDRE / LA PROSPERITE FERMIERE / LAITERIE CATILLONNAISE / LEFEBVRE PHILIPPE / LHERMITTE FRERES / LS PRODUCTION / L'UNION DE LA SCARPE / NEO NEGOCE / OLLI B ENVIRONNEMENT / PASCAL JOUY AGRI EVOLUTION / SCEA GRARD B et D / SOCODIP / TRIANGLE / UNEAL / VAESKEN / VERSTAEN ET FILS

PAYS DE LA LOIRE

AGRI ESTUAIRE / AGRI NEGOCE SAS / AGRILOGIC / ALPHACTIVE / ANJOU PLANTS / ANTIER JOSSELIN / APPRO 4 / AVI-CUNI SERVICES / BENOIST SAS / BERNARD AGRI SERVICE / BIOMAT / BREAU - LISSONNET / BROSSET AGRO BOCAGE / BUTROT / CASTEL AGRI / CAVAC (85) / CF AGRI / CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE / CLEMENCON JEAN-LOUIS / COMAGRI 53 / CONCEPT ELEVAGE / COOPERATIVE AGRICOLE DE NOIRMOUTIER / COOPERATIVE AGRICOLE D'HERBAUGES / COOPERATIVE AGRICOLE PAYS DE LOIRE - CAPL 49 / COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DES MARAICHERS NANTAIS CAMN / COOPERATIVE DES TROIS PROVINCES - SCA3P / CULTURES FRANCE CHAMPIGNON / DB ELEVAGE - LELY CENTER / DEBERNARD / DESFONTAINES ET FILS / DIVATEC / EARL BOGERS / EARL LE PRIEURE DE LA DIVE / ECHO VERT PAYS DE LA LOIRE / EDP / ELVEO / EM DISTRIBUTION / ETS COULON JEAN MARC / ETS LEMARIE / ETS POHU / ETS REBOURS / EVIDENT / FARAGO LE CARRE / FEDERATION DES MARAICHERS NANTAIS - FMN / FG MAYENNE / FLEURON D ANJOU / GAZONS DE FRANCE / GENERALE D OENOLOGIE / GRAND CHAMP / GROUPE LACTALIS / HAUTOIS / HENDRIX GENETICS TURKEYS FRANCE / HERMOUET / HORTENSIA FRANCE / JARNY / JEUSSELIN SAS / L.E.A / LA SOURCE LOIRE / LABOVET CONSEIL / LACTAMAT / LAIDIN JEAN MICHEL / LAITERIE SAINT PERE / LE BAS DES MOULINS / LES CAVES DE LA LOIRE / LES ROSEAUX / LES VERGERS DE SOUZAY / LES VERGERS DU BICHAS / LITOV CENOLOGIE / L'OREE DU MARAIS / MAUDET / MAURICE FERARD / MAV / MAYENNE ELEVAGE / MODEMA AGRI / MODIS MODEMA DISTRIBUTION / NATURE ET VIE DE VENDEE / QUARY / OUEST AGRI / OUEST AGRO / OUTHI-TECH / OUVRRARD / PELE AGRI CONSEIL / PEPINIERE CHARLES DETRICHE / RIPERT SAS / ROMET / SARL GOURIER / SARL LES VERGERS DE HAUTE PERCHE / SARL ROUEIL / SCA LE LION D'ANJOU / SCA MORON / SCEA BELLARD CROCHET / SCEA DE LA GRANDE VARENNE / SCEA DU ROEUVRE / SCEA VALERIANE / SCEA VERGERS DES ROUSSIERES / SCPA / SUD LOIRE CEREALES / SUOMA / TERRENA / TESSIER / THIELIN CULTURE / TIJOU / TRAITASERVICE / TRAITEMENT POMPAGE IRRIGATION / TURPAUD BERLAND / VERGERS DE LA TESSERIE / VERGERS DES MAUGES / VERRON / VERTYS / YDEAL

PICARDIE

AGORA / AGRI LECLERCQ / AGRITHIL CONSEIL / ASEL / BITZ / BRUYAGRI / COMYN / COOPERATIVE AGRICOLE DE MILLY SUR THERAIN / COOPÉRATIVE LAITNAA / COVAMA / DEHAN / EARL CAPPE ET FILS / EARL CHAVAILLES / ETS CHARPENTIER / GIE SICALOG / LACT'APPRO / PEPIMAT / PHILIPPE LEVESQUE / PHYTOGRAIN / PLAINVAL BIOMETHANE / SANA TERRA / SEMENCES DE L'EST / TEAM 3 SERVICES / TERNOVEO / TOP S.A.S / UCAC / UCARA / UFP / VALFRANCE / VALFRANCE SEMENCES / YSEO

POITOU-CHARENTES

AGRI DISTRI SERVICE / AGRI-CONTACT / AGRICULTURE ET ROBOTIQUE DU POITOU / AGRISEM / AGROSEM / ALLIANCE PASTORALE / ALLIN AGRI / ARSONNEAU TRANSPORT / AURIAU / AXEL BERGE / BALLANGER / BARATON / BEAUCHAMP / BILLAUD SEGEBA / BOCAPOM / BOIS JOLY SERVICES / BOISSINOT DANIEL / BUCHOU NEGOCE / CAVAC (16) / CENTRE DE CONSEILS OENOLOGIQUES - CCO / CENTRE OUEST CEREALES / CGL / COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHAT EN COMMUN DE SAINT PIERRE D'OLERON / COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE ORIGNOLLES MONTLIEU / COOPERATIVE AGRICOLE DE BEURLAY / COOPERATIVE AGRICOLE DE FAYE SUR ARDIN - CAPFAYE / COOPERATIVE AGRICOLE DE LA REGION DE COGNAC - CARC / COOPERATIVE AGRICOLE DE MANSLE AUNAC - CARMA / COOPERATIVE AGRICOLE DE MATHA / COOPERATIVE AGRICOLE DE SAINT PIERRE DE JUILLERS / COOPERATIVE AGRICOLE DE STOCKAGE ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT AGNANT / COOPERATIVE AGRICOLE DE TONNAY BOUTONNE / COOPERATIVE AGRICOLE LA TRICHERIE / COOPERATIVE AGRICOLE SEVRE ET BELLE / COOPERATIVE ENTENTE AGRICOLE DE LA PLAINE DE SAINTONGE AU PLATEAU MELLOIS / COQUILLAUD / COSSET / DANIAUD LCS / DELICE DU THOUET / DEMOGRANS / DESRENTES JEAN MARIE / DEVELOPPEMENT BIO / DISTILLERIE DE LA TOUR / DOUSSAINT ALEXANDRE / DUREPAIRE / EARL CARDINAL / EARL DAMON LAUBIER / EARL DES TERRES BLANCHES / EARL LES VERGERS GAZEAU / ECHO VERT DISTRIBUTION / ETS FERRU ET FILS / ETS MICHEAU DALEME / ETS NAU / ETS PALISSIER / ETS PIVETEAU / EURL SOUCHET / FDCUMA VIENNE / FORTET DUFAUD / GAEC LA GIDELLE / GAUTHIER / GAUTIER ET FILS / GEPS / GONNIN DURIS / ISIDORE / LA GOURMANDISE DU POITOU / LAMY - BIENAIME / LANDREAU AGRO / LANDREAU ET FILS / LES M'LONGS D'ALFRED /

LEVRON SERVICE / MARTINEAU IRRIGATION / MINOTERIE DE COURÇON / NOVAPPRO / ORGEVAL / OUEST AGRI CHARENTES / PASQUIER VGT'AL / PHYTO SEM / POUPARD GUERRY / SAPERFEL / SARL CHUPIN / SARL LES VERGERS DES VIEILLES TOUCHES / SARL RENAUD ET FILS / SCA CORAB CENTR ATLANTIQUE / SCA UNIRE / SCEA DE BROUX / SCEA DE LA PLAINE / SCEA DES NOISETIERS / SCEA HELIOS PLANT / SCEA MARSOL / SEMAT / SOCIETE DE MEUNERIE ET DE BOULANGERIE / SOLDIVE / SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA BOULEURE / TALLON GENERATION 3 / TERRE ATLANTIQUE / TRANSFORMATION POITEVINE DE PAILLE / UNION AGRICOLE SEGONZAC CHERAC / VAL DE SERIGNY / VALIN / VENDEE SEVRES NEGOCE - VSN / VITI-CAILLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AGRIA / AGRI'ALP / ALBION APPRO / ALPESUD / ANDRE COUTURIER / ARCAGRI / AZUR TRADE / CA PROVENCE ALPES AGGLOMERATION / CAP N RICE / CC ALPES PROVENCE VERDON SOURCES DE LUMIERE / CELTIC / CETA de SAINT-MARTIN DE CRAU / CHAPMAN INDUSTRIE / CHAUVIN AGRO DISTRIBUTION / CLARES JM / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP TALLARD DURANCE / COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH / COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE PONCON VAL D'AVANCE / COMPTOIR AGRICOLE DE LA VALLÉE / COMPTOIR AGRICOLE DU SUD EST - CASE / COOPARFUM LA MARIGARDE / COOPERATIVE AGRI FALLEN - AUBAGNE / COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE COUSTELLET / COOPERATIVE AGRICOLE DE ROGNONAS / COOPERATIVE AGRICOLE D'EYRAGUES / COOPERATIVE AGRICOLE ET HORTICOLE DE NICE / COOPERATIVE AGRICOLE ET OLEICOLE LA BALMEENNE / COOPERATIVE AGRICOLE L'UNION / COOPERATIVE AGRICOLE PROVENCE LANGUEDOC - CAPL 84 / COOPERATIVE AGRICOLE VALLEE SIAGNE / CUMA DE MALLEMORT / DISTRIBUTION PROVENCALE / EARL BUECH DURANCE / EARL GAILET / EARL POINCELET / EDACA / ETS BERGON / ETS BORRELLY FRERES / ETS GARCIN FRERES / ETS GILLES / GAEC DES CHABANONS / GDA SUD LUBERON / GIE LES PRODUCTEURS DU LUBERON / GRAMBOIS / GROUPE PROVENCE SERVICE - GPS / INNOVATION ET CONCEPT EN OENOLOGIE - ICO / JARDICA / KOPPERT FRANCE / LE CELLIER DES PRINCES / MAGNAN / MIALON ET FILS / MILLE ET FILS / OMAG SUD AGRO PERRET - SAP / OVINALP FERTILISATION / PROVENCE DISTRIBUTION AGRICOLE - PRODIA / RACINE SUD AGRO PERRET - SAP / RECUPAGRIE COMTAT / REGIS VAUTE / SAINT FELIX / SAS TEISSIER ET FILS / SCA D'ACHAT D'APPRO DE FONTVIEILLE / SCEA CHATEAU SAINTE ROSELINE / SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENCALE / SOLGREEN / TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION / TERRES VALDEZE / TRAITAGRI / VINISUD SERVICES / VITIS

RHÔNE-ALPES

A.D.I.VALOR / AGRIVIE / ALPES LEMAN ROBOTIQUE / AUVERGNE FOREZ ROBOTIQUE / BERNARD AGRICULTURE / BERTHOLON GRANGE / BOIRON PM / CAPDIS / CC DE L'OUEST RHODANIEN / CC DU ROYANS VERCORS / CC PAYS MORNANTAIS - COPAMO / CC VALLONS DU LYONNAIS / CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE / CHIPIER / CHRISTIAN DUCOIN ET FILS / COLINET AGRI MONT DU LYONNAIS / COMBE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VERCORS / COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS / COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHATS DE THONES / COOPERATIVE JURA MONT-BLANC / COOPERATIVE LAITIERE BRESSOR / COOPTAIN - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DU NORD DE LA DROME / DACD - DEVELOPMENT ACTIVITES CHIMIQUES DISTRIBUTION / DEBIZE / DIETAMIX NUTRITION / DIFFUS'AGRI COOP / DROME ARDECHE ELEVAGE - MOTOCULTURE DE CRUSSOL / DUBOIS DEVIGNE / DUVILLARD / EARL DUCLOS / ECHO VERT RHONE ALPES / ESF - ELEVAGE SERVICE FOREZIEU / ETS BONNET ET FILS / ETS BOUVET THIERRY / ETS HUGON / ETS MAZENOD YVES / ETS MISERY / ETS SOUCHARD / EUREA DISTRIBUTION / FDCDA 42 / FREDIERE / GARNIER MOTOCULTURE / GAUTHIER / GAUTHIER AGRICULTURE / GIRARD BERNARD / GLAIRON MONDET / INOVAPPRO / JACQUEMOT FRERES / JEANNET DEBIT / JEUNES AGRICULTEURS DU RHONE / LA CAVE DE DIE JAILLANCE / LOIRE HYGIENE DISTRIBUTION / MAISON FRANCOIS CHOLAT / MARCEL PONCET ET FILS / MINERAL 152 / MSD / NATURA'PRO COOPERATIVE / NOYER ET FILS / NTO - NOUVELLES TECHNIQUES OENOLOGIQUES / NUTRANIMAL / OENOVISIONS / OP ALPES COCCINELLE / OXYANE / PAYRE NORBERT / PERRET RHONE ALPES / SARL DE LA CROIX D'AZIEU / SARL PARET LOUZE / SCA DES BALCONS DU MONT PILAT / SELEM / SIDOMSA - AUBENAS / SITERRE / SOCIETE ALPINE DE PRODUITS AGRICOLES - SAPA / SOCIETE GREGOIRE ET FILS / SORODIAB - SOCIETE ROANNAISE DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS DU BETAIL / SOUFFLET VIGNE / TEAM GREEN / TECHNIC ELEVAGE / TERRIER / UNION DES VIGNERONS DES COTEAUX DE L'ARDECHE - UVICA / VALSOLEIL / VIGNOLIS COOPERATIVE DU NYONSAIS - SCAN

ORGANISMES AGRICOLES PARTENAIRES

RÉGION	Entité	EV	PPNU	FAU	
ALSACE	Chambre d'Agriculture d'Alsace	●	●		
	Planète légumes			●	
	Fdsea 67			●	
	Fdsea 68			●	
	AQUITAINE	Chambre d'Agriculture de la Dordogne	●	●	●
		Chambre d'Agriculture de la Gironde	●	●	●
		Chambre d'Agriculture des Landes	●	●	●
		Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	●	●	●
	Auvergne	Chambre d'Agriculture de l'Allier	●	●	●
		Chambre d'Agriculture du Cantal	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute Loire		●	●	●	
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme		●	●	●	
FDGEDA				●	
BASSE-NORMANDIE		Chambre d'Agriculture du Calvados	●	●	●
		Chambre d'Agriculture de la Manche	●	●	●
		Chambre d'Agriculture de l'Orne	●	●	●
		ARIP Normandie	●		
		GVA de l'Orne			●
BOURGOGNE	Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or	●	●		
	Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne	●	●	●	
	UPVY/Chambre d'Agriculture de l'Yonne	●	●	●	
	Coop de France Bourgogne Franche-Comté	●	●	●	
	BRETAGNE	Chambre d'Agriculture des Côtes-d'Armor	●	●	●
		Chambre d'Agriculture du Morbihan	●	●	●
		Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne	●	●	●
		Chambre d'Agriculture du Finistère	●	●	●
		Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine	●	●	●
	Centre	La Coopération Agricole Ouest	●	●	●
Négoce Ouest		●	●	●	
Sica St-Pol				●	
Les Maraîchers d'Armor				●	
UGPVB		●			
CRAVI Bretagne		●			
Champagne-Ardenne		Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir	●	●	
		Chambre d'Agriculture de l'Indre	●	●	●
		FDCUMA d'Indre et Loire	●	●	●
		Chambre d'Agriculture du Loir et Cher	●	●	●
	Chambre d'Agriculture du Loiret	●	●	●	
	Corse	Chambre d'Agriculture des Ardennes	●	●	●
		Chambre d'Agriculture de l'Aube	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Marne		●	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne		●	●	●	
FRANCHE-COMTÉ	Chambre d'Agriculture de Haute Corse	●	●	●	
	Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Corses	●	●	●	
	Organisation des Maraîchers Corse			●	
	Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté	●		●	
	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône	●		●	
	Haute-Normandie	Chambre d'Agriculture de l'Eure	●	●	●
		Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime	●	●	●
		Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile de France Ouest	●	●	●
	Chambre d'Agriculture de Seine et Marne	●	●	●	

RÉGION	Entité	EV	PPNU	FAU	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Chambre d'Agriculture de l'Aude	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture du Gard	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture de l'Hérault	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture de la Lozère - Copage	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture du Roussillon	●	●	●	
	GVA des Causses Gardois	●		●	
	LIMOUSIN	Fédération Régionale des Coopératives Agricoles du Limousin	●	●	●
		Négoce Agricole Centre-Atlantique	●	●	●
		LORRAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine	●	●
	Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle		●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meuse	●		●	●	
Chambre d'Agriculture de la Moselle	●		●	●	
Chambre d'Agriculture des Vosges	●		●	●	
Fruilest				●	
FRSEA Lorraine	●		●	●	
MIDI-PYRÉNÉES	Chambre d'Agriculture de l'Ariège		●	●	●
	Chambre d'Agriculture de l'Aveyron		●	●	●
	Chambre d'Agriculture de Haute Garonne		●	●	●
	Chambre d'Agriculture du Gers	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture du Lot	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture du Tarn	●	●	●	
	Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne	●	●	●	
	Association des Agriculteurs Ariégeois Recycleurs A3.R			●	
	Fédération Départementale ACVA			●	
FDCUMA du Tarn			●		
NORD-PAS-DE-CALAIS	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	●	●	●	
	Négoce Nord-Picardie	●	●	●	
	PAYS DE LA LOIRE	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique		●	●	●	
Chambre d'Agriculture du Maine et Loire		●	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Mayenne		●	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Sarthe		●	●	●	
CRAVI Pays de la Loire		●			
PICARDIE		Chambre d'Agriculture de l'Aisne / MUAD	●	●	●
		Chambre d'Agriculture de l'Oise / ODASE	●	●	●
		Chambre d'Agriculture de la Somme	●	●	●
		Coop de France Hauts-de-France	●	●	●
	POITOU-CHARENTES	Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Poitou-Charentes	●	●	●
		Négoce Agricole Centre Atlantique	●	●	●
		PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence	●	●
	Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes		●	●	●
	Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône		●	●	●
	Chambre d'Agriculture du Var		●	●	●
Chambre d'Agriculture du Vaucluse	●		●	●	
RHONE-ALPES	Chambre d'Agriculture de l'Ain		●	●	●
	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		●	●	●
	Chambre d'Agriculture de la Drôme		●	●	●
	Chambre d'Agriculture de l'Isère		●	●	●
	Fédération Départementale des Coopératives Agricoles de la Loire				●
	Chambre d'Agriculture du Rhône	●	●	●	

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE L'ENVIRONNEMENT

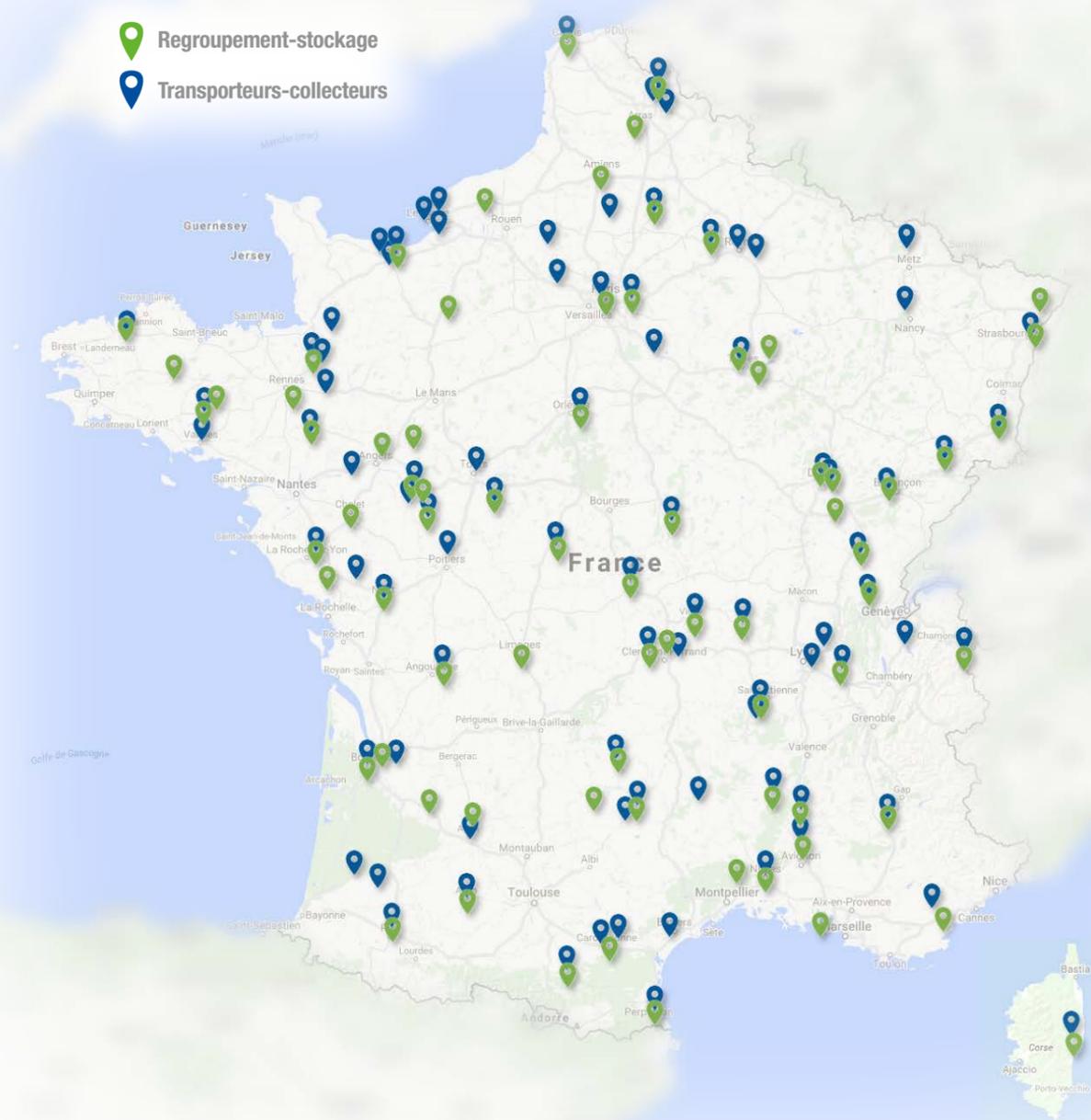
Entreprises	Départements
• C. SERRAND	1
• COVED	3
• SUEZ RV CENTRE EST	3
• ALPES ASSAINISSEMENT	5
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	7
• PAPREC SUD-OUEST	9
• CHAMPAGNE ENVIRONNEMENT	10
• COVED	10
• EDOVA VALORISATION	10
• OUDIN	10
• VALORIDEC	11
• BRALEY LOCA BENNES	12
• SOCIETE PLASTIQUES AVEYRON	12
• PAPREC MEDITERRANEE 13	13
• SUEZ RV NORMANDIE	14
• TEIL	15
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
• FRANCISCI ENVIRONNEMENT	20
• M.A.J.	21
• REVAL SERVICES	21
• SETEO	21
• SUEZ RV CENTRE EST	21
• SCI DE KERFAGO	22
• COVED	25
• COVED	26
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• COVED	30
• PAPREC CEVENNES	30
• COVALREC	32
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• SX ENVIRONNEMENT	33
• COVED	34
• BRANGEON RECYCLAGE	35
• CELTIVAL	35
• COVED	36
• COVED	37
• GOUVERNAYRE et Fils	38
• VEOLIA PROPRETÉ	40
• SUEZ RV CENTRE EST	42
• BARBAZANGES TRI OUEST	44
• PAPREC GRAND ILE DE FRANCE	45
• COVALREC	47
• SEML DU CONFLUENT	47
• TRI GARONNE ENVIRONNEMENT	47
• BRANGEON RECYCLAGE	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• TRANSPORTS BRANGEON	49
• EDOVA VALORISATION	51
• BATI RECYCLAGE	56
• BAUDELET ENVIRONNEMENT	59
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60
• DURAND PROFORET	61
• COVED	62
• OPALE ENVIRONNEMENT	62
• PAPREC AUVERGNE ECHALIER	63
• SUEZ RV CENTRE EST	63
• PAPREC SUD-OUEST	64
• TRANSPORTS TREBUT	66
• EDOVA VALORISATION	67
• COVED	68
• SUEZ RV CENTRE EST	71
• SOSAREC	72
• GARDET ET DE BEZENAC	76
• SUEZ RV SUD OUEST	79
• PAPREC NORD NORMANDIE	80
• COVED	81
• VALEOR	83
• PAPREC MEDITERRANEE 84	84
• BATI RECYCLAGE	85
• ARSONNEAU TRANSPORT	86
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	87

Entreprises	Départements
• C. SERRAND	1
• TECHNIFRET	1
• COVED	3
• SUEZ RV CENTRE EST	3
• ALPES ASSAINISSEMENT	5
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	7
• PAPREC SUD-OUEST	9
• COVED	10
• BRU	11
• VALORIDEC	11
• BRALEY LOCA BENNES	12
• TEN QUERCY ROUERGUE	12
• CHIMIREC	13
• COVED	14
• SUEZ RV NORMANDIE	14
• TRANSAGRIAL	14
• TEIL	15
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
• FRANCISCI ENVIRONNEMENT	20
• REVAL SERVICES	21
• SETEO	21
• COVED	25
• SUEZ RV CENTRE EST	25
• COVED	26
• DURAND TRANSPORT	27
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• COVED	30
• COVALREC	32
• DE LIMA ET FILS	33
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• COVED	34
• VALORIDEC	34
• CELTIVAL TRANSPORT	35
• STP1P TRANSPORTS PEIGNE	35
• COVED	36
• CHIMIREC	37
• COVED	37
• TCV	37
• GOUVERNAYRE et Fils	38
• CHIMIREC	39
• TALUZIN SOCIETE D EXPLOITATION	40
• SUEZ RV CENTRE EST	42
• TRANSPORT COLOMBET ET FILS	43
• BARBAZANGES TRI OUEST	44
• COVED	45
• PAPREC GRAND ILE DE FRANCE	45

Recycleurs en France	
Entreprises	Départements
COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN - CPA Recyclage	1
COVED	10
ELYDAN	13
PENA ENVIRONNEMENT	33
EMB-I-PACK	37
GROUPE BARBIER	43
ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48
SUEZ RV PLASTIQUES OUEST	49
BAUDELET ENVIRONNEMENT	59
KALIPLAST	59
ECOPLASTICS	60
VEOLIA - USINE PMG	60
RECYQUEST SAS	61
VANHEEDE FRANCE	62

Entreprises	Départements
• VEOLIA PROPRETÉ	47
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48
• LOG ALLIANCE	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• TRANSPORTS BRANGEON	49
• TRANSPORTS JOURDAN	50
• EDOVA ENVIRONNEMENT	51
• EDOVA VALORISATION	51
• EDOVA VALORISATION	51
• MALISAN	51
• VITI VALORIS RE-SOURCE	51
• COVED	54
• BATI RECYCLAGE	56
• TRANSPORTS BERNARD	56
• CEDILOR	57
• EDOVA ENVIRONNEMENT	57
• VITI VALORIS RE-SOURCE	57
• SUEZ RV CENTRE EST	58
• BAUDELET ENVIRONNEMENT	59
• COVED	59
• CHIMIREC	60
• COVED	60
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60
• OPALE ENVIRONNEMENT	62
• SOTRENOR	62
• PAPREC AUVERGNE ECHALIER	63
• SUEZ RV CENTRE EST	63
• PAPREC SUD-OUEST	64
• VEOLIA PROPRETÉ	64
• TRANSPORTS TREBUT	66
• STIS INTERNATIONAL	67
• COVED	68
• SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	69
• TRANSPORTS BMV	74
• ACE-TRANS	76
• LEON VINCENT OVERSEAS	76
• SMAB	77
• SUEZ RV CENTRE EST	77
• SARP INDUSTRIES	78
• SUEZ RV SUD OUEST	79
• EXA'RENT	83
• PAPREC MEDITERRANEE 84	84
• TRANSPORTS FONTAN	85
• ARSONNEAU TRANSPORT	86
• CHIMIREC	86
• GRIGNON	86

Recycleurs en Europe	
Pays	Nombre
ALLEMAGNE	2
ESPAGNE	12
GRÈCE	1
ITALIE	1
PAYS-BAS	2
POLOGNE	7
PORTUGAL	1



ACTIONNAIRES

ARES

Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences

Chambres d'Agriculture France

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

COVADA

Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles

CPA

Comité français des Plastiques en Agriculture

FNA

Fédération du Négoce Agricole

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

InVivo

Union des Coopératives agricoles

La Coopération Agricole

Représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles

SEPH

Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène

SOVEEA

Société de Valorisation des Éco-actions des Engrais et Amendements



ADIVALOR

www.adivalor.fr

AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS
POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS AGRICOLES

LE CAT SUD – 68, cours Albert-Thomas – 69371 LYON CEDEX 08 – Tél. : 04 72 68 93 80 – email : infos@adivalor.fr